

**RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
EN PRÉSENCE DU COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION
D'ARRONDISSEMENT
SÉANCE DU 2 AVRIL 2012**

THÈME GÉNÉRAL DE LA REUNION :

« La biodiversité dans le 11^e arrondissement »

**La séance du Conseil d'arrondissement en présence du Comité d'Initiative et de Consultation
d'Arrondissement est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Patrick BLOCHE,
Maire du 11^e arrondissement de Paris, en salle des Fêtes de la Mairie.**

Elu(e)s présents :

M. Patrick BLOCHE, Député - Maire du 11^e arrondissement

Mme Martine DEBIEUVRE, Première Adjointe chargée de la propreté et de l'accueil des usagers

Mme Dominique KIELEMOËS, Adjointe au Maire du 11^e chargée des espaces verts et du plan climat

M. Jean-Marie BARRAULT, Adjoint chargé du Sport

M. Denis GETTLIFFE, Adjoint au Maire du 11^e chargé du logement

M. Luc LEBON, Adjoint au Maire du 11^e chargé des déplacements, des transports, de l'espace public et des conseils de quartier

Mme Maïté ERRECART, Adjointe au Maire de Paris chargée des ressources humaines, de l'administration générale et des relations avec les mairies d'arrondissement, Conseillère de Paris, Conseillère Déléguée chargée de la démocratie locale et des conseils de quartier

M. François VAUGLIN, Conseiller d'arrondissement chargé de l'urbanisme

M. Philippe DUCLOUX, Conseiller de Paris, Conseiller Délégué chargé de la vie scolaire et périscolaire

Mme Claude-Annick TISSOT, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement

M. Daniel ASSOULINE, Conseiller Délégué chargé de la petite enfance

M. Francis DURAN-FRANZINI, Conseiller Délégué chargé de la vie associative, du CICA et des personnes en situation de handicap

Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN, Conseillère Déléguée chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires

M. Jean-Pierre CORSIA, Conseiller Délégué chargé du développement durable

Mme Rosalie LAMIN, Conseillère Déléguée chargée de la mémoire et du monde combattant

M. Georges SARRE, Conseiller d'arrondissement

Excusés

Mme Mireille FLAM ; M. Stéphane MARTINET ; Mme Nawel OUMER ; M. Jacques DAGUENET, Mme Anne BRANDY ; Mme Khédidja BOURCART ; Mme Hélène BIDARD ; Mme Liliane CAPELLE ; Mme Frédérique JOSSINET ; M. Omer MAS CAPITOLIN ; Mme Marie AUFFRET

Pouvoirs

Mme Pascale BOISTARD

à

M. Denis GETTLIFFE

Mme Prunelle BLOCH

à

Mme Rosalie LAMIN

Mme Danièle HOFFMAN-RISPAL

à

M. Patrick BLOCHE

Mme Béatrice THIMONIER-VERRIER

à

M. Jack-Yves BOHBOT

Secrétaire de séance :

M. Jean-Pierre CORSIA

*A 19 h 30, la séance est ouverte par Monsieur Patrick BLOCHE,
Maire du 11^e arrondissement.*

M. le Maire : « J'ouvre la séance du Conseil du 11^e arrondissement avec le CICA du 2 avril 2012. Je remercie Mme Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, de sa présence et lui demander de bien vouloir excuser notre retard dû à un moment de reconnaissance collective à l'égard d'un militant associatif hors pair. Nous devons M. DURAN-FRANZINI, M. BARBERO et moi-même ouvrir ce CICA 11 sachant que le sujet, choisi en toute autonomie par la commission d'animation du CICA 11, est un vrai sujet puisqu'il s'agit de parler de la biodiversité qui renvoie à la notion de diversité biologique et qui concerne l'ensemble des organismes vivants qui peuplent la Terre, leur diversité génétique et leur milieu de vie, ce qu'on appelle les écosystèmes. La définition est extraite du Plan de Biodiversité de Paris. Ce plan fait l'objet d'un certain nombre d'actions notamment déclinables dans le 11^e arrondissement, qu'il s'agisse de la mise en place de trames vertes et bleues et quand je pense aux trames vertes, je pense spontanément à l'association ASQP qui est porteuse d'un très beau projet de trame verte dans le 11^e arrondissement mais aussi évidemment, à l'Association des Jardiniers de France qui est très active dans un autre domaine essentiel lorsqu'on veut établir une trame verte, qui sont les jardins partagés. Action 7 : Mise en place de trames vertes et bleues ; Action 8 : Renforcement du maillage vert du territoire parisien, et cela a une signification particulière dans le 11^e arrondissement qui malgré tous nos efforts, malgré la création d'un certain nombre d'espaces verts, et au sein de ces espaces verts il y a ces jardins partagés, nous restons l'arrondissement le plus dense de Paris, si bien que la conquête d'espace libre destiné à assurer la biodiversité est un véritable enjeu d'urbanisme, d'où d'ailleurs le fait que la réflexion puisse se tourner vers la mise en place de jardins sur les toits des bâtiments publics ou le fait de pouvoir renforcer les continuités écologiques en plantant de nouveaux arbres d'alignement et puis c'est tout l'enjeu de la végétalisation de l'espace public et celle-ci concerne évidemment aussi les cœurs d'îlots. Un certain nombre d'actions ont été entreprises dans ce domaine, quand il s'agit de toitures ou de terrasses en partie végétalisées, je pense au 76 rue de Charonne, à la Cité de l'Avenir, au 6 impasse Daunay ou à l'opération de la rue Louis Bonnet et de la rue de l'Orillon qui s'engagera bientôt. Bien d'autres actions vont être évoquées ce soir, la végétalisation de l'espace public, nous essayons de la rendre active et je pense à la très belle opération qui a visé à remplacer le parking à voitures devant le 50/56 rue de Charonne, quasiment au coin de l'avenue Ledru-Rollin, bref il s'agit pour nous d'évoquer un enjeu qui est majeur dans les choix municipaux que nous opérons dans le 11^e arrondissement et que nous relayons ensuite au Conseil de Paris. Je sais que beaucoup d'élus du 11^e ici présents, Mme KIELEMOËS, M. CORSIA, M. VAUGLIN et évidemment M. DURAN-FRANZINI se sont beaucoup impliqués dans la préparation de la réunion de ce soir et je suis très heureux que cette réunion ait lieu en présence de Mme GIBOUDEAUX, mobilisée notamment par Mme Michèle PRISER, au CICA 11 au nom des retraités CFDT mais qui a gardé sa fibre d'élue du 11^e qu'elle a été durant plusieurs années. J'ai également le grand plaisir d'accueillir M. Philippe JACOB qui représente l'Agence d'Ecologie Urbaine rattaché à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Je donne la parole à M. DURAN-FRANZINI. »

M. DURAN-FRANZINI : « Merci Monsieur le Maire. Je souhaiterais pour commencer, remercier la commission d'animation du CICA 11 et son nouveau président M. Michaël BARBERO, d'avoir choisi ce sujet difficile car c'est un thème d'actualité qui nous touche tous à des niveaux différents. On a pu voir au cours de nos discussions et au cours des différentes commissions d'animation que

nous étions tous touchés et que c'était un sujet qui nous intéressait beaucoup. Vous pouvez voir en regardant autour de cette salle, à travers les panneaux, que c'est un sujet qui nous intéresse au cours de cette semaine de la biodiversité. L'inventeur du mot biodiversité a montré dans sa définition son ambivalence et sa complexité. En effet, il donnait comme définition : « C'est la totalité de toutes les variations de tout le vivant. Il s'agit donc d'un concept assez complexe qui englobe à la fois l'ensemble des organismes vivants qui peuplent la Terre, leur diversité génétique, leur milieu de vie et l'ensemble des interactions entre ces différents éléments. A ce titre, l'homme et ses activités font partie intégrante de la biodiversité. La biodiversité, c'est la dynamique des interactions entre les espèces et leurs écosystèmes. Si aujourd'hui nous parlons autant de biodiversité, c'est bien à cause d'interactions essentielles qui sont dues à l'ensemble de nos activités. » Cette définition nous enseigne que protéger la nature, c'est protéger la capacité d'adaptation du vivant. Quand une espèce disparaît, de nombreuses interactions disparaissent. Mais si la biodiversité est un concept scientifique, c'est également du concret. En effet, elle inclut des valeurs morales, esthétiques, culturelles, des productions de biens comme la nourriture, le bois, le textile ou les médicaments, pour n'en citer que quelques uns. Enfin, les équilibres globaux différents, phénomènes comme la pollinisation, la qualité des eaux, la fertilité des sols. A ce jour malheureusement le sujet reste méconnu et il faut saluer l'effort de la Ville de Paris afin de promouvoir et défendre la diversité en milieu urbain. Il nous faut réellement de vrais engagements car la biodiversité est une opportunité pour construire le monde du 21^e siècle. Il est urgent d'agir car la biodiversité sera d'autant mieux défendue que les enjeux seront connus de tous. Il faut cesser d'opposer humanité et nature et considérer la protection de la nature comme étant un frein au développement. Le Plan de Biodiversité de la Ville en tient compte, et on ne peut que saluer toutes les initiatives portées par les associations présentes ici ce soir. Ce soir, humblement, simplement, nous allons essayer d'apporter quelques éléments afin de nourrir notre réflexion même si celle-ci ne portera que sur notre arrondissement et sur la Ville de Paris. »

M. le Maire : « Merci M. DURAN-FRANZINI. Avant de donner la parole à M. BARBERO et afin de respecter toutes les formes, je souhaitais vous informer que Mme BRANDY s'excuse de son absence, que M. MIKHAÏLOFF aura du retard, Mme Danièle HOFFMAN-RISPAL m'a donné pouvoir, Mme Pascale BOISTARD a donné M. Denis GETTLIFFE, Mme Prunelle BLOCH a donné Mme Rosalie LAMIN, et Mme Béatrice THIMONIER-VERRIER a donné pouvoir à M. Jack-Yves BOHBOT. M. Jean-Pierre CORSIA est désigné Secrétaire de Séance. La parole est à M. BARBERO, président de la commission d'animation du CICA 11. »

M. BARBERO : « Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas reprendre les définitions qui viennent d'être données au sujet de la diversité parce qu'elles sont complètes. Je rajouterai simplement que la biodiversité a même eu une année. L'année 2010 était consacrée à la biodiversité et devait voir notamment son couronnement. En effet, le sommet de Johannesburg qui s'est tenu en 2002 se donnait comme objectif de parvenir en 2010 à une réduction significative du rythme d'appauvrissement de la biodiversité. Force est de constater que cela a été un échec, malheureusement les objectifs n'ont pas été atteints. Nous pensons à ce jour que la biodiversité est mise en péril par nos actions, en particulier celles qui sont liées à nos activités économiques. Je ne voudrais pas dresser un tableau pessimiste mais je souhaite simplement illustrer mes propos par quelques exemples qui se sont déroulés en France. Si nous prenons l'exemple de l'amiante qui a été utilisée pendant des années jusque dans les années 90 en

France, c'est une pollution terrible et à en croire les experts, cette pollution pourrait engendrer le décès de 130 000 personnes d'ici à 2025, ce qui est l'équivalent de la population du 11^e arrondissement. Rappelons-nous également les tristes naufrages de l'Amoco Cadiz et de l'Erika qui ont dévasté notre littoral. Une enquête très récente nous a montré que près de deux millions de Français disposaient d'une eau non-conforme car trop polluée. J'arrête là la liste parce qu'elle serait infinie. En étendant ces constats à l'échelle mondiale, ces catastrophes générées par l'homme pourraient entraîner la disparition de 50 % des espèces végétales et animales connues d'ici la fin de notre siècle. Pour conclure sur ce constat, 60 % des services rendus par notre écosystème sont en cours de dégradation ou d'exploitation non rationnelle, nous créons donc les conditions de pénurie alimentaire et sanitaire, autrement dit, les conditions pour détruire la biodiversité. Si je vous emmène sur ce terrain, c'est surtout par ma formation car je gère les risques et aujourd'hui je pense qu'en matière de biodiversité nous sommes réellement en péril, et c'est dans ce contexte que le CICA 11 a constitué un groupe de travail relatif à la biodiversité avec une contribution qui ne peut être que modeste au vu de l'ampleur du phénomène. Ce groupe de travail a donné la définition la plus large de la biodiversité. Elle a repris ce qui a été dit mais a rajouté un point important : dans la biodiversité il y a le respect de toutes les formes de vie sur Terre et de leurs interactions entre elles et leur environnement, nous l'avons déjà évoqué, l'homme est inclus dans cet environnement et les différentes cultures humaines également, si nous nous référons à la définition de la stratégie nationale de la biodiversité. Ainsi notre groupe de travail a considéré en priorité la préservation et le développement de cette diversité biologique à l'échelle de notre arrondissement. D'autant plus que notre arrondissement est sûrement l'un des moins bien loti en matière de diversité biologique si nous la mesurons à l'aune des espaces verts. Pour répondre à cette situation, plusieurs pistes ont été avancées : par exemple, créer de nouveaux sites permettant l'accueil de la biodiversité, notamment ce qui nous a paru très important c'est d'être en ligne avec le Plan de Biodiversité de Paris. Nous avons notamment marqué le curseur sur la création de mares et de jardins en terrasse. A cet égard, nous avons une arrière-pensée qui était de nous focaliser sur les travaux qui ont été menés, notamment par l'association ASQP et le Conseil de Quartier République / Saint Ambroise. Nous avons également pensé à la valorisation de l'existant à l'instar de murs végétalisés ou de friches car il y a des friches dans le 11^e arrondissement. Nous avons également pensé à changer les comportements : des individus, des entreprises et des collectivités et de tout groupement humain à travers des actions de sensibilisation et d'information, nous considérons que cela est une piste fondamentale, notamment en touchant de jeunes publics. Nous nous faisons également l'écho de certains services de la Mairie, nous avons imaginé établir des parcours de la biodiversité, nous les avons suivis il y a quelques années, dans notre arrondissement, voire au-delà, autour de jardins partagés, de squares, d'arbres remarquables, et inclure éventuellement un Habitat Natura 2000 qui se trouve à Montreuil, il fait partie du réseau écologique européen cohérent formé par des zones de protection spéciales de conservation à savoir protection des animaux et conservation de l'habitat. Enfin, dans notre démarche qui est totalement en ligne avec la biodiversité, des habitants, des associations notamment au travers des conseils de quartier, nous ont fait remonter un point qui concerne l'incivilité. C'est un vrai sujet car nous avons des initiatives individuelles aussi bien des habitants que des commerçants qui essaient de développer certaines biodiversités à travers des jardinières ou d'agréments de pied d'arbres ou de pied d'immeuble. Par ailleurs, nous avons identifié une approche indirecte de la biodiversité, elle concerne la restauration collective biologique en milieu scolaire. Elle a pour vocation de conduire à une agriculture biologique et responsable via une plus grande part d'aliments bio dans la restauration collective. En effet, une

consommation de masse responsable pourra conduire à une production responsable. Cela signifie la réduction significative voire la disparition de bioxydes et de nitrates dans la production agricole tout en respectant les saisons et les circuits courts en termes de distribution, ce qui définit une démarche favorable à la biodiversité en amont au niveau de la production afin de satisfaire une consommation bio. L'idée étant d'étudier les conséquences d'un tel passage sur le maintien des coûts, la qualité des produits biologiques et la mise en place d'un calendrier, et enfin de trouver des producteurs proches de l'Ile-de-France qui répondent à cette demande. Le passage à une alimentation bio pourrait se faire par paliers en fonction des différentes catégories alimentaires. Pour mener à bien cette expérience, il est nécessaire de regrouper la Caisse des Ecoles, la Mairie, les associations, des parents d'élèves, des élèves, des diététiciens et des cuisiniers. Il conviendrait d'identifier notamment un établissement scolaire pilote. Ces idées ont été discutées dans le groupe de travail que nous avons constitué ad hoc et qui a recueilli l'avis de la commission d'animation du CICA 11, d'associations du CICA 11, d'associations hors CICA 11, de conseils de quartier notamment Belleville / Saint Maur et Bastille / Popincourt, du Conseil de la Jeunesse et bien sûr d'élus qui ont participé à nos discussions. Nous n'avons pas cherché à obtenir un consensus, la parole a été libre afin de laisser s'exprimer les opinions, ce qui se traduit dans le dossier que nous vous avons fourni et qui a été réalisé en toute indépendance. Que les membres de ce groupe de travail soient remerciés pour ce rapport. Juste une précision sur ce dossier, nous avons omis de parler de la contribution de l'Association des Jardiniers de France. Lorsque nous ferons une diffusion électronique, nous corrigerons cela bien sûr. Une seule question reste en suspend : Quelle Terre souhaitons nous laisser aux générations futures ?, voilà ma conclusion. »

Mme GIBOUDEAUX : « Merci Monsieur le Maire, merci à tous les membres du CICA d'avoir choisi cette thématique. C'est l'occasion pour nous de partager aussi notre travail puisque c'est un projet politique mais aussi beaucoup d'heures de travail avec mon Cabinet et avec l'Agence d'Ecologie Urbaine pour arriver au Plan Biodiversité qui a été voté en novembre dernier. Pourquoi s'intéresser à la biodiversité en ville ? Cela a été dit, les humains vont de plus en plus habiter en ville, c'est déjà le cas en France, mais sur l'humanité entière on va avoir de plus en plus d'urbains, donc si cette question n'est pas traitée par les gens qui habitent en ville et qui n'en ont pas conscience, on aura tout raté car même avec de petits espaces sauvegardés on aura un grand désastre à côté donc il faut vraiment que les citoyens qui vivent en ville prennent ce sujet à bras le corps et le vivent, car ce n'est pas un sujet seulement intellectuel, c'est un sujet concret qui se concrétise avec des actions menées avec les associations et les habitants. Quand on a attaqué ce sujet en 2010, les villes ont fait le constat que malgré les actions qu'elles avaient menées, la biodiversité est en déclin. Au lieu d'attendre d'avoir une situation encore plus catastrophique les villes se sont mobilisées comme Lille, Lyon, Nantes, pour faire en sorte que cette question soit traitée au niveau des villes et des citoyens. Il y a eu plusieurs plans d'actions qui ont été menés, on peut donc noter une grande mobilisation des villes et des citoyens sur cette question ce qui est un bon signal pour arriver à progresser, je pense aussi que c'est sur le terrain à partir de politiques menées concrètement sur le terrain qu'on arrivera à faire bouger les choses car c'est important effectivement d'avoir des lois et des réglementations mais lorsqu'elles ne sont pas appliquées, ou que l'on fait passer la communication comme on a fait sur le Grenelle à coup d'effets de manches et que derrière, on fait des amendements pour que le fondement de ces lois ne soit finalement pas respecté, je pense que cela ne sert à rien. Par contre si on crée une vraie conscience citoyenne avec l'appui des élus locaux, je pense qu'on arrivera à changer les politiques urbaines et même

nationales. Je suis de plus en plus convaincue que c'est au niveau local qu'il faut nous mobiliser sur ces questions même si elles ont une dimension internationale globale qui effectivement peut nous donner la sensation de nous dépasser un peu. Pourquoi à Paris ? C'est aussi un enjeu social, on a beaucoup de personnes dans notre ville, dans nos arrondissements qui ne partent pas en vacances et qui n'ont pas d'autres rapports à la nature que leur quotidien : les arbres qu'ils ont devant chez eux, leur jardin, le cheminement qu'ils font pour aller à un équipement, les personnes âgées qui ont des mobilités plus réduites. On a cette responsabilité politique de faire en sorte que le cadre de vie, la nature soit présente pour ces personnes là, on va aussi avoir des coûts de transport de plus en plus importants, de plus en plus de difficultés avec le même budget de voyager loin pour chercher de beaux paysages naturels, et de quitter Paris, même dans les forêts autour de Paris c'est un vrai problème, les embouteillages, les transports en commun ne sont pas encore au point pour ces espaces là. C'est un enjeu de cadre de vie au quotidien, de rendre accessible la nature dans Paris. Trop souvent nous avons été confrontés au choix entre la nature et la ville, il faut se détacher de ces idées. Il y a eu de grands changements de mentalité des citoyens mais également des urbanistes, des professionnels de la ville pour changer ce modèle un peu simpliste qui différencie la campagne de la ville. Aujourd'hui il y a un grand paradoxe, on a une campagne de plus en plus urbanisée, avec des personnes qui vivent de plus en plus comme des urbains à la campagne, qui de plus est polluée par plusieurs produits comme les pesticides et qui finalement sont des cadres de vie qui sont de moins en moins bucoliques et campagnards, il y a également les problèmes de santé qui n'existaient pas auparavant, à Paris hormis la pollution due à l'automobile, on a quand même beaucoup moins d'utilisation de pesticides que dans les campagnes ou même en Île de France où on fait l'agriculture industrielle, ce qui fait que certaines espèces notamment les abeilles vivent mieux en ville qu'à la campagne. On a ce paradoxe où finalement la ville n'est pas un écosystème si mauvais pour les espèces, les plantes, ou pour y vivre et pour s'y développer. A partir de cet engagement à la fois environnemental et social, on a pris le sujet en se disant que le terme « biodiversité » n'était pas simple, car il regroupe plusieurs choses confuses, nous avons donc lancé ces ateliers, je remercie la Mairie du 11^{ème} d'avoir participé au livre blanc et aux ateliers participatifs, nous étions venus présenter cette démarche il y a deux ans. Cela a donné lieu au livre blanc avec une centaine de propositions qui venaient à la fois des professionnels de la ville et des citoyens. Une grande partie de ces propositions sont reprises dans le plan biodiversité. Il est important que la ville s'engage, au-delà de l'écoute et de la participation, avec des actions et d'autres directions, notamment l'attribution d'un budget. M. JACOB va vous parler de ce plan biodiversité, nous avons quelques exemplaires papier pour les membres du CICA, qui ont eu la gentillesse de nous inviter, il est disponible sur le site www.paris.fr, vous y trouvez à la fois le livre blanc, donc les propositions et le plan biodiversité. D'ici l'automne nous mettrons en place un observatoire parisien de la biodiversité, qui sera situé dans le 5^{ème} arrondissement et qui sera un pôle de ressource pour les professionnels et les gens de la ville, mais également un centre de ressource pour les CICA et les conseils de quartier qui souhaitent s'investir dans des opérations concrètes. On reparlera pendant le débat des propositions qui ont été faites, certaines sont faisables telles que les jardins sur les toits, il faut qu'ils soient intégrés dans chaque projet d'architecture et chaque projet d'équipement, il faut le prévoir et le planifier comme cela a été fait dans le 20^{ème}. Les toitures végétalisées sont possibles dans le cadre des rénovations, nous avons lancé un marché pour la végétalisation des toitures, il faut que les mairies d'arrondissement se mobilisent pour demander à végétaliser leur toit si c'est possible. On peut engager certaines choses dès maintenant dans le cadre d'un partenariat. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce sujet et puis nous vous accompagnerons pour toutes vos

actions. Je laisse la parole à M. JACOB qui a préparé une projection pour vous expliquer le plan et nous entamerons le dialogue par la suite. »

M. JACOB : « Bonsoir à tous, je vais vous faire une présentation, une lecture transversale du plan biodiversité, je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit, sur les enjeux de la biodiversité, de sa protection et de son développement. Paris est une ville dense, avec une biodiversité qui n'est pas négligeable, il n'y a qu'à regarder les panneaux illustrant les plantes et les animaux vivant à Paris aujourd'hui. Nous sommes à une période où la biodiversité va se perpétuer ou nous aurons beaucoup de soucis à l'avenir dans le cœur d'agglomération. Mme GIBOUDEAUX a parlé de la démarche du plan biodiversité et du livre blanc, et des actions pour en arriver au plan biodiversité. Ce livre blanc, que vous pouvez trouver sur Paris.fr, qui a été voté au mois de novembre par le Conseil de Paris a été réparti en 3 axes, je vais vous montrer comment il a été construit et les enjeux de ces axes. C'est une trentaine d'actions, équivalent à 190 thèmes, ce qui donne du travail pour tout le monde, en partant du local jusqu'à la dimension de l'Île de France. Le premier axe est la continuité écologique, trame verte et trame bleue, c'est une notion assez nouvelle qui s'est développée au fur et à mesure mais n'est pas nouvelle pour les naturalistes et les biologistes, mais elle est assez parlante car tout le monde peut y trouver sa place, que l'on soit un citoyen, un aménageur, ou un élu. Cette notion de trame est quelque chose qui est diffus, c'est quelque chose de nouveau car dans la protection de la nature on n'a pas toujours eu cette idée là, en France on a essayé de sauvegarder des espèces, même si cela ne marche pas très bien, il faut apprendre à créer des réserves naturelles, des parcs, cela marche un peu plus, on s'est rendu compte que cette carte qui est potentiellement nouvelle sur laquelle la France est actuellement en train de travailler dessus, c'est mettre des flèches sur les cartes pour le déplacement de la faune et de la flore, ce qui est assez nouveau, car tout à l'heure il a été dit que la biodiversité, c'est les gènes, les organismes et les milieux et cela ne fonctionne que si les animaux et les plantes se déplacent pour trouver de nouveaux milieux éventuellement pour pallier à des aléas climatiques, à la pollution, à la destruction de milieux mais c'est aussi pour beaucoup d'animaux, de plantes ont besoin de coloniser de nouveaux milieux pour trouver le gîte, la nourriture, élever leurs jeunes. Il faut que ça bouge. Il y a des animaux qui vont se déplacer sur des centaines de kilomètres, ce qui est pris par le Grenelle Environnement, c'est par exemple le cerf, mais le jour où il y aura des cerfs à Paris ce sera un autre monde. D'autres animaux ont besoin de se déplacer sur de plus courtes distances comme le lapin, le hérisson, le renard, mais par contre cela nécessite des continuités au sol et il faut qu'ils trouvent de quoi se déplacer, s'abriter, de quoi trouver des refuges. Cette carte est un début dans le plan de biodiversité, c'est une carte qui bouge elle-même aussi, elle est en construction et montre les engagements de la Ville de Paris, en Île de France, par rapport au Schéma régional de cohérence écologique, c'est le Grenelle de l'environnement qui le demande, et on l'a mis comme action numéro 1 dans le plan : Paris au centre du bassin parisien, au cœur de vallées, des bassins de la Seine, de la Marne, de l'Oise, à un rôle primordial à jouer, si l'Homme s'est installé ici ce n'est pas pour rien, il y a trouvé de l'eau et de quoi subsister au cours des siècles, et donc le Schéma régional de cohérence écologique a souhaité s'y intégrer, être vraiment présent parce qu'il y a des bois d'une richesse non négligeable en matière de biodiversité, on a réussi à faire identifier cela aujourd'hui comme réservoirs de biodiversité, traversés par la Seine et les canaux, les canaux étaient un peu oubliés dans les grands schémas d'aménagement de l'eau jusqu'à il y a peu de temps et puis c'est la couronne verte, tout ce qui tourne autour de Paris : talus du périphérique, il y a des choses qui se passent, les boulevards des Maréchaux, et ce qu'on appelait historiquement les fortifications,

également les terrains de sport, il y a des endroits où des ZAC sont en cours d'aménagement, et la petite ceinture ferroviaire qui fait vraiment tout le tour de Paris, qui jouxte tout ces espaces, le bois de Boulogne, le bois de Vincennes et les voies de chemin de fer tout autour. C'est pour cela qu'il y a toutes ces flèches qui partent de cette ceinture et on souhaite que l'Etat et la Région disent que Paris a un rôle à jouer dans le mouvement des espèces pour la ceinture verte, le bois, la Seine et les canaux, on est à une échelle de la région où il y a aussi toutes les propriétés de la ville de Paris en dehors de son territoire, comme les aqueducs, les canaux, les terrains de sport, les cimetières qui ont un rôle à jouer au niveau de l'Ile de France... Dans ce schéma régional de cohérence écologique, c'est la première action qu'on a souhaité et en ce moment même les discussions ont lieu. Le Schéma régional de cohérence écologique et les trames vertes et bleues régionales doivent être quasiment achevées au mois de juin et ils passeront entre septembre et novembre dans toutes les collectivités pour donner leur avis. Ce sont vraiment les engagements de la Ville au niveau régional.

En ce qui concerne la deuxième salve d'actions dans le plan de biodiversité, Paris a des accords avec les communes riveraines et les départements, pour dire que si nous faisons des choses, les collègues des villes d'à côté et les collectivités territoriales de proximité doivent faire la même chose dans une certaine cohérence. Il y a notamment une convention de partenariat entre la Seine-et-Marne et Paris qui est en cours, qui se développe bien autour du Chemin des Roses, des aqueducs, des canaux et cela sert aussi à mettre le Val-de-Marne dans les enjeux, dans les actions à mettre en place, car on ne peut rien faire en Paris et la Seine et Marne si il n'y a pas le Val de Marne. On voit toutes ces collectivités qui commencent à travailler ensemble au travers de ces enjeux de biodiversité. Ce sont les grandes décisions des schémas, mettre des actions sur les cartes et après que chacun agisse en conséquence. Bien entendu, pour Paris, et ici dans le 11^{ème} arrondissement, nous avons tous un rôle à jouer pour les trames bleues et les trames vertes, pour les actions locales, comme nous l'avons dit, c'est la priorité. Si dans nos arrondissements, nos espaces verts, ne fournissons pas d'efforts de gestion, de plantation, cela ne servira à rien, même si nous pourrions dire que quelques oiseaux reviendront mais si ils ne trouvent pas de nourriture pour leurs jeunes, ce ne sera pas la peine, ce sera un mouroir. Si les papillons passent et ne trouvent pas de nourriture, de plantes sauvages pour nourrir leurs chenilles ce ne sera pas la peine non plus. Donc Paris s'est engagé, au travers de ce plan, à faire lui-même son schéma de trames vertes et trames bleues avec l'aide de chaque mairie d'arrondissement, association, pour dessiner ces traits tout fins qui sont des traits entre les espaces verts, des cours immeubles, des murs et toitures végétalisés, tout cela a un rôle à jouer. On voit aussi qu'une toiture ou un mur végétalisé a d'autres enjeux tels que la protection climatique ou l'isolation contre les points de chaleur, mais pour la biodiversité on est vraiment dans cet enjeu de trames vertes et bleues. Les 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements font partie des sites pilotes, on a tracé un trait entre l'arrondissement très urbain passant par Père Lachaise jusqu'au boulevard périphérique pour voir ce qui peut être mis comme trame verte, bleue c'est plutôt les mares, pour relier tous ces point et voir comment la faune et la flore peut se déplacer. C'était les schémas, les intentions de se mettre autour d'une table et se demander que sont les trames vertes et que sont les trames bleues, que pouvons nous faire dans chaque arrondissement, dans chaque quartier pour cet enjeu, pour ces valeurs là. Ca c'était donc le premier schéma, tout passe par là, les actions sont engagées et vont s'engager au cours de l'année 2012 pour marquer le coup.

Le deuxième axe du plan biodiversité c'est la boîte à outil. Je vais en citer quelques uns, c'est là où chacun peut agir à son niveau en fonction de son métier, de son action. Ce sont toutes les actions qui vont consister à étudier les documents d'urbanisme. Le plan local d'urbanisme va être révisé dans quelques années, d'ici 2014, il est en train d'être évalué pour cette notion de biodiversité, voir comment les articles, notamment l'article 13, ont pu être favorables à la biodiversité, comment le PADD (Plan d'Aménagement Développement Durable) a pu être favorable à cette notion là, donc un certains nombres d'actions vont être évaluées dans les mois à venir, pour essayer de voir comment la biodiversité peut être mise éventuellement au niveau réglementaire, mais il y a là encore beaucoup de chemin à faire, on y croit, en tout cas c'est quelque chose qui est de l'ordre du possible. C'est bien sûr mettre de la biodiversité dans différents cahiers, cahier d'aménagement, cahier d'aménagement durable, cahier des recommandations environnementales. Travailler sur la biodiversité est une chose mais pour que chacun à son niveau sache ce que c'est est moins évident. On a mobilisé les architectes, les paysagistes, les aménageurs et ce n'est pas une notion qu'ils ont l'habitude de manipuler. Tout ce qui est documents d'urbanisme, on va entendre parler au cours de l'année 2012, mais aussi dans les prochaines années. Que faut-il mettre dans ces documents d'urbanisme ? C'est tout ce qui touche au maillage vert, nous avons mis en place des cartographies locales précises de comment mettre des traits dans les cartes, nous allons mettre ça au niveau réglementaire pour faire du maillage vert, créer de nouveaux espaces verts si l'on peut et je sais qu'il y a des projets dans le 11^{ème}, c'est mettre en coordination, si l'on ne peut pas créer d'espaces verts, des arbres d'alignement, la plantation au pied des arbres qui a un rôle important pour la biodiversité. Il faut également créer dans ces espaces verts et ce maillage ce qu'on appelle des zones refuge, pas forcément interdites à l'Homme, mais bien entendu c'est créer de petits refuges, garder des arbres un peu anciens, mettre des tas de pierres par endroit, installer des nichoirs, vous voyez une affiche où l'on voit comment installer ça sur le bâti, sur les arbres et dans les espaces verts, et puis également recréer une végétation propice à une certaine forme de biodiversité. Dans cet item là, j'ai parlé de la surface de pleine terre et les toitures végétalisées, c'est ce qui est le plus important, et dans ces actions là, on retrouve l'engagement du plan de biodiversité de trouver 7 hectares nouveaux de toitures végétalisées sur l'ensemble du territoire parisien, et si le 11^{ème} arrondissement pouvait avoir cette possibilité là et nous sommes tout à fait preneur. Le bleu et le vert, le bleu c'est l'eau : la Seine, les canaux, le maillage des mares, il y a des actions, alors ce n'est pas évident avec la Seine car c'est la gouvernance de l'Etat mais aujourd'hui les berges vont être aménagées et en partie fermées à la circulation dans certains endroits, c'est l'opportunité d'installer des zones refuges, des passages entre l'eau et la terre, car là il se passe des choses importantes, de très nombreux animaux ont une phase aquatique et après une phase terrestre, il n'y a pas que les amphibiens, mais aussi les insectes et les oiseaux. L'objectif est d'installer 40 mares parce que je parle de trames vertes et de trames bleues, mais il est bien évident que dans certains endroits il ne sera pas possible d'avoir des continuités, et par exemple le hérisson a besoin de passages pour ne pas se faire écraser par les voitures mais aussi pour se trouver un refuge, hiberner et élever ses jeunes. En revanche, un maillage entre des espaces verts peut tout à fait suffire à un certain nombre d'animaux et de plantes comme les papillons les chauves-souris et les sauterelles. Les mares font partie de la trame bleue. On a installé un certain nombre de mares dans certains jardins mais ce n'est pas suffisant pour que les animaux et les plantes puissent se disperser et passer de l'Ouest de la France jusqu'à l'Est et inversement. Ceci est le cœur de la problématique, du maillage, de la trame verte et de la trame bleue. Un certain nombre d'autres outils ont besoin d'être développés, c'est bien entendu que les aménageurs prennent en compte la biodiversité dans toutes les opérations

d'aménagement, et je peux vous dire que c'est assez compliqué. Nous sommes persuadés que la biodiversité est quelque chose qui lorsqu'elle est prise dès l'origine d'une phase d'opération d'aménagement cela ne coûte pas plus cher et on peut en tenir compte sans aucun problème. On travaille notamment avec la Direction de l'Urbanisme et les architectes, si on fait un petit diagnostic avant, pas forcément tout un inventaire, de façon à ce que s'il se passe quelque chose on peut en tenir compte pour la phase suivante du chantier de l'aménagement, éventuellement déplacer quelques plantes mais le problème est que si l'on détruit des espaces, il faut les reconstruire ailleurs. Il faut détailler et décrire une procédure, on fait un inventaire, on en tient compte, on fait le chantier et après on va le gérer de façon à répondre aux attentes de l'aménagement en faveur de la biodiversité. Comme je viens de le dire, créer des trames bleues et vertes et des aménagements favorables à une certaine forme de biodiversité, si aucune gestion n'est prévue, et la façon dont on allait développer cette faune et cette flore pour l'enjeu que l'on a voulu marquer étudiée, ce n'est pas la peine. La Ville de Paris est assez exemplaire en ce qui concerne ces espaces verts municipaux. La labellisation existe depuis longtemps, le zéro phytosanitaire est quasiment atteint dans bon nombre d'espaces verts, il faut continuer dans cette dynamique, et je crois que tous les espaces verts seront audités avant la fin de la mandature donc un effort important a été fait et le but du jeu aujourd'hui est de montrer aux autres bailleurs sociaux et gestionnaires, qui sont très demandeurs, de montrer comment chacun peut développer cette gestion en faveur l'environnement, car le zéro phytosanitaire ne concerne pas exclusivement la biodiversité mais aussi une certaine forme de nature. La gestion dans tous les secteurs, mêmes les toitures végétalisées, si on l'a créé pour une certaine forme de biodiversité il faut continuer à la gérer de cette manière là mais quand on le sait dès le départ, il n'y a normalement pas de soucis. La gestion c'est aussi réfléchir aux espèces que l'on va éventuellement planter ou laisser se développer. Il y a de nombreux groupes de travail pas seulement à Paris mais aussi en Ile-de-France et ailleurs, c'est-à-dire que la biodiversité se développe sur des espèces végétales de notre région, il n'y a pas d'espèces typiques, il n'y a pas d'edelweiss parisienne, Paris et l'Ile de France sont des zones de transition au cœur d'un certain nombre de climats et de zones géographiques, c'est un plateau mais aussi des prairies sèches et des prairies humides donc on est vraiment dans une zone de transition, et le but est de laisser les plantes venir se réinstaller et de ne pas spécialement réinstaller des plantes exotiques qui peuvent devenir nuisantes ou poseront des problèmes plus tard, je pense aux allergies dans certains cas il y a des plantes très allergènes qui continuent à se développer, mais pas spécialement à Paris mais le risque n'est pas loin. C'est réintroduire, permettre aux plantes régionales, je n'ai pas dit parisienne, mais de toute l'Ile de France, de pousser dans certains espaces verts, pieds d'arbre ou talus pas loin du périphérique. J'oublie sans doute un certain nombre d'actions mais nous pourrions en parler après.

Il est bien évident que dans le plan, Mme GIBOUDEAUX en a parlé, le développement durable a toujours une action sociale, c'est l'Homme qui est au cœur de toutes ces problématiques, donc il faut aider les filières et faire émerger de nouveaux métiers comme les personnes qui vont travailler pour faire les études d'impact, les chantiers d'insertion, les chantiers écologiques, et toute une forme de métier comme l'animation, l'animation nature aussi, tout ce que je vous ai exposé là, il faut le promouvoir et l'expliquer. Le deuxième axe est que la Ville de Paris doit rechercher à être exemplaire dans ses marchés publics, c'est quelque chose qui est vraiment au tout début, de voir comment mettre des closes environnementales dans les marchés publics et comment mettre des closes en faveur de la biodiversité. Le sujet de l'agriculture biologique a été abordé tout à l'heure, c'est un pan important, on connaît tous les bois labellisés mais après ce sera essayer de voir par

rapport aux achats de tissus, de toutes les matières qui ont un impact sur les ressources naturelles. C'est tout un travail que nous avons initié avec la Direction des Achats, tout un pan très intéressant à long terme, car nous changeons un certain regard et ce n'est vraiment pas évident pour certains corps de métier, mais nous sommes là pour le faire tous ensemble. Le troisième axe du plan sera de développer et fédérer la connaissance, par la création d'un observatoire, l'observatoire parisien de la biodiversité qui va devoir fédérer, mettre en synergie les différents acteurs, notamment pour évaluer la biodiversité à Paris, il peut y avoir des espèces nuisantes et savoir les traiter. Il faut réunir et coordonner toutes les connaissances notamment pour établir des indicateurs pour pouvoir communiquer avec les collègues, les villes de France, Européennes ou du Monde pour trouver des outils afin de développer la biodiversité sur le territoire car ce n'est pas évident aujourd'hui, donc c'est connaître la biodiversité et en déterminer des indicateurs pour nous, nos arrondissements. Quelques indicateurs seront en construction dans les mois à venir jusqu'au fameux indicateurs de Singapour qui sont des indicateurs développés par les grandes métropoles du monde pour essayer de voir quels sont les outils et évaluer les politiques municipales ou territoriales. L'observatoire parisien aura notamment comme enjeu de faire la promotion des actions et trouver des outils. Un certain nombre d'associations à Paris et de directions ont déjà produit des outils, j'en parlais tout à l'heure comme l'aménagement durable produit par la Direction de l'urbanisme, le cahier des recommandations environnementales qui sont des outils possédant déjà leurs fiches pour les aménageurs, qu'il faut faire connaître pour évaluer les manques, un certain nombre d'outils vont sûrement manquer, c'est aussi être actif, tout ce qui est science participative, chacun doit y participer et voir ou est la biodiversité et comment agir, tout cela pour mettre en synergie les différents acteurs du territoire, essentiellement professionnels mais bien entendu aussi toutes les actions de promotion auprès des parisiens en général, des associations en aidant les apiculteurs, en créant des actions et la semaine du développement durable est assez favorable à cela. Les éco-éducateurs ont fait des animations et je pense qu'il y en avait aussi sur le parvis samedi dernier. Voilà les actions dont l'Observatoire Parisien de la Biodiversité va être au cœur pour mettre en synergie tous ces acteurs.

Pour terminer, il y a tout ce qui est sur internet, un certain nombre de documents du plan de biodiversité sont sur paris.fr. Les deux dernières diapositives montrent les objectifs du plan de biodiversité tels qu'ils sont énoncés aujourd'hui, ce sont des objectifs assez rapides puisque tout ce qui est fabrication des trames bleues et vertes sont prévues pour 2014, les enjeux sur la petite ceinture ferroviaire c'est maintenant qu'il faut les valoriser, il y a des zones d'aménagement à promouvoir pour développer les trames bleues et les trames vertes, c'est intégrer des zones d'évolution naturelles et adapter les documents d'urbanisme, je l'ai dit tout à l'heure le PLU c'est 2014, et puis les objectifs d'ici à 2020, les toitures végétalisées, les 40 mares, arrêter les produits phytosanitaires sur tout le territoire parisien, et cela concerne tous les aménageurs et les gestionnaires de l'espace vert qui doivent revoir leur pratique et éventuellement d'autres systèmes de plantation pour que les produits phytosanitaires qui ne sont pas très utiles en ville disparaissent totalement. Je vous remercie. »

M. le Maire : « Merci à M. JACOB de cette présentation très complète, j'ai appris beaucoup de choses, je dis cela car en tant que Conseiller de Paris j'ai voté le plan de biodiversité mais il fallait cette réunion en Mairie pour en apprendre encore et c'est très passionnant sur les enjeux que cela porte. On a vu le plan de biodiversité de Paris et l'idée est de s'inscrire de façon un peu localiste dans le territoire du 11^{ème} arrondissement et je vous propose d'ouvrir le débat pour que celles et

ceux qui souhaitent intervenir puissent le faire soit à travers des prises de position, soit à travers des questions. »

Mme DEBIEUVRE : « J'ai une question très pratique, est-ce qu'il est envisagé de prévoir quelque chose pour les déchets verts ? Est-ce qu'on pourrait imaginer, puisqu'après Noël, on invite les parisiens déposer leur sapin dans les jardins, qu'à certains moments de l'année, par exemple au printemps et en automne on puisse porter nos déchets verts dans les jardins, par apport volontaire en attendant que quelque chose d'autre s'organise car je ne sais pas si il y en a ici qui ont des balcons et des terrasses mais l'hiver a été très rigoureux, tout a gelé en général et donc on remplit les bacs verts avec des déchets qui pourraient aller dans du compost je trouve cela un peu dommage de ne pas s'en servir. »

M. CASNIN : Bonsoir, je crois que dans les propos des différents intervenants on voit bien la définition politique de la biodiversité et ce que cela recouvre à travers les espèces végétales, animales et humaines, et on voit bien aussi qu'on est dans un temps où cette biodiversité est menacée pour un tas de raisons, je crois que dans les temps qui nous ont précédé, en remontant très loin, vraisemblablement la biodiversité a largement évolué, je présume qu'au temps des dinosaures quand il y a eu le big bang, la biodiversité a du en prendre un coup et qu'elle s'est renouvelée et je crois aussi que le monde végétal a horreur du vide, on voit bien réapparaître les herbes entre les pavés. Je crois qu'il faut effectivement faire attention à ce qui se passe et là on est plus sur des sujets fondamentaux que des sujets de proximité pour ce qui concerne le problème général de l'atteinte à la biodiversité. J'ai un problème, c'est la relation entre, ce qu'à travers l'écologie et le discours marque surtout la relation avec la nature et comment l'Homme social, l'Homme qui fait société, intervient dans le contexte de la biodiversité, c'est vrai en particulier dans des agglomérations denses comme Paris et particulièrement dans le 11^{ème}. L'Homme est à la fois acteur et prédateur, et comment dire aux gens qui vivent dans cet univers bâti qu'ils ont quelque chose à voir avec la biodiversité et comment cela fait partie de leur vie et là on a toute l'approche des actions qui peuvent être entreprises à partir de ce que vivent les gens, et je pense par exemple à leur consommation dont on sait bien que ce qu'ils consomment c'est souvent un pillage des ressources naturelles, c'est quand on consomme une boîte de maïs qui a nécessité beaucoup d'eau qu'est ce que ça veut dire, et là ils sont directement concernés, à partir de leur consommation qu'ils créent des déchets, alors comment relie-t-on pour faire comprendre, d'abord si on ne comprend pas on n'agit pas, donc pour faire comprendre ce que veut dire biodiversité dans la ville veut dire, puis le deuxième aspect des choses c'est modifier le code de vie, vous en avez bien parlé mais jamais le peuple n'a été invité à intervenir dans la création de son cadre de vie, j'en connais un peu quelque chose, ce sont les professionnels qui interviennent, ce sont les politiques qui définissent les règles d'aménagement de l'espace, on peut dire que quand il y a eu les débats sur le PLU, il y a eu des débats publics mais c'est resté quand même dans des cercles très restreints et cela pose vraiment le problème de la capacité à laisser le peuple, ou à inviter le peuple à intervenir sur son cadre de vie. Je m'arrêtera là mais je pense que ce sont deux des éléments très importants pour que les gens ne disent pas « attendez, c'est encore une affaire d'écolo, on n'est pas concerné car on vit en ville » et puis aussi de leur expliquer que l'on est dans un pays où l'on urbanise de plus en plus, je dis souvent dans 100 ans on sera passé de 25% de population urbanisée à 83%, mais qu'est ce que cela veut dire ? Comment reconquérir la ville ? Je crois que pour des populations dans un territoire comme celui du 11^{ème}, voilà les questions importantes qui se posent. »

M. le Maire : « Merci de cette contribution dense et je donne la parole à Mme TISSOT. »

Mme TISSOT : « Merci Monsieur le Maire, je ferais trois remarques, Mme GIBOUDEAUX à chaque fois que vous nous parlez de la présentation du plan de biodiversité, vous n'évoquez pas les côtés un peu graves de ce qui se passe à Paris et dans d'autres villes européennes, à savoir que l'ensemble des platanes et on le sait car sur le canal du midi on est en train de changer tous les platanes, ils sont malades et malheureusement condamnés, et tous les marronniers à fleurs blanches sont aussi condamnés, donc à brève échéance mais on le sait déjà car on le voit, dès les premiers jours de juillet on voit les arbres tous brûlés, on nous a dit « non, non c'est la sécheresse » alors que l'on sait très bien que ce n'est pas la sécheresse, c'est la maladie. Nous sommes concernés dans le 11^{ème} en particulier par la maladie pour les platanes car tout le boulevard Voltaire est bordé par les platanes et tout le boulevard Beaumarchais où d'ailleurs ils sont beaucoup plus atteints et beaucoup plus malades que sur le boulevard Voltaire, je voudrais savoir ce qu'a prévu la mairie pour l'avenir, il est bien évident que c'est un problème grave qui a une incidence sur la biodiversité plus généralement en ville. La deuxième remarque, je constate que souvent les jardins en pied d'immeuble des bailleurs sociaux sont laissés complètement à l'abandon. Je citerai le Passage du Bureau, car si vous voulez aller voir les jardins du Passage du Bureau c'est triste, quand vous nous dites « pour les parisiens qui ne vont pas en vacances, ce sont souvent dans les immeubles des bailleurs sociaux qu'ils restent pendant les vacances » je trouve qu'un effort devrait être fait sur ces jardins. Dernière remarque, sous les anciennes mandatures, pour faire la comparaison, il y a eu des grandes coulées vertes, il y a eu tout le boulevard Richard Lenoir qui a été refait et qui est toujours aussi beau, il y a eu la coulée verte dans la suite du boulevard Richard Lenoir dans le 12^{ème}. Dans le programme en 2001 du Maire de Paris actuel, il y avait eu une coulée verte dans le boulevard de Ménilmontant, boulevard de Belleville et boulevard de Charonne, je regrette que l'on n'est pas eu une seule étude, que rien n'ait été fait dans ce sens alors que quelque part ces boulevards jouxtent le cimetière du Père Lachaise alors que tout le monde sait que le Père Lachaise est un vrai puits de biodiversité, exemplaire même je crois en France comme en Europe. Voilà les trois remarques que je souhaitais faire ce soir devant vous, je vous remercie. »

Mme Annie de Jean : « Bonsoir, je suis une citoyenne du 11^e arrondissement responsable d'une copropriété. Je souhaiterais vous poser trois questions. La première porte sur un projet de construction boulevard Ménilmontant, vous avez évoqué les projets de trames vertes et de préservation de la biodiversité, il y a un terrain de sport, un des rares espaces un petit peu vert notre arrondissement très dense, est-ce vraiment cohérent de penser à une construction à cet endroit et de densifier davantage le quartier ? La deuxième question est relative à l'usage des produits phytosanitaires, donc en réduction forte à Paris et c'est cité partout pour la gestion de ces espaces verts publics, qu'en est-il du père Lachaise ? Vous avez mentionné les cimetières est-ce qu'ils sont vraiment en gestion sans phytosanitaires ? Car il y a encore peu de temps je les ai vu utiliser des produits Monsanto donc voilà. Troisième point, pour avoir des relais efficaces et ne pas attendre 2014 ou 2020, comment inciter les habitants du 11^{ème} au travers des résidences privées et des conseils syndicaux à passer à l'action, est-ce qu'il y a des mesures d'incitation ou d'accompagnement que ce soit pour les jardins ou pour les terrasses vertes ? »

M Daniel Chicherau : « Je fais partie du Conseil de Quartier République / Saint Ambroise. Par rapport à ce qui a été dit et du fait que le conseil de quartier ait été cité, je voudrais faire quelques petites remarques pour soutenir le point de vue de la biodiversité. Quand le conseil de quartier réunit les habitants pour parler du futur jardin Truillot, il n'y avait pas d'a priori sur la consultation et ce qui allait en sortir, et c'est spontanément que les habitants, certains d'entre eux en tout cas, ont amené le thème des insectes, des papillons, du végétal etc... Le mot biodiversité n'était pas abordé car c'était une approche un peu technocratique et d'en haut mais venant des habitants, voilà ce qui a été dit et enregistré. Pour l'instant on n'a pas formalisé, au niveau du conseil de quartier, tout l'acquis de ces réunions, cela est en cours, pour faire en sorte que le conseil de quartier en assemblée plénière se prononce sur les choix concernant ce jardin. Cela rejoint la remarque sur la consultation des habitants. L'avis des habitants sur un projet comme celui de Truillot ne peut pas se faire d'un seul coup, cela ne peut se faire que progressivement à travers plusieurs réunions, à condition que le statut de la réunion soit bien défini : une réunion d'information ou de décision formelle sur l'avis des habitants. Biodiversité veut également dire « consultation dans le temps du point de vue des habitants », ce qu'ils souhaitent par rapport à leur environnement, c'est ce deuxième point qui a fait que le conseil de quartier a soutenu le dossier de l'ASQP sur la trame verte dans la mesure où ce n'était pas non plus la biodiversité qui a été le moteur du côté du conseil de quartier, ce fut la simple expression des habitants cherchant à améliorer le cadre de leur vie et de leur circulation dans le quartier. Les expressions qui ont été utilisées étaient : « lutter contre le minéral », « lutter contre le gris » et remplacer ce décor par autre chose dont la formule et la définition n'est pas encore acquise car elle est en discussion. Troisième point : le 25 janvier le conseil de quartier et les autres étaient conviés à une réunion sur des travaux futurs en 2012 ou 2013 sur des aménagements dans le quartier. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une telle consultation ait été faite, et cela devient une chance à saisir sur des investissements et des améliorations concernant l'environnement immédiat des habitants. Je donnerais là-dessus un exemple simple : le square Padeloup et le plateau piétonnier, tout cela ce sont des expressions des documents que l'on nous a transmis, mais pour les gens c'est un espace où l'on vit et où l'on circule, tout cet espace est à revoir, il est triste et sale. Dans les projets de la ville, il y a à refaire le terrain du square pour mettre des jeux d'enfants, c'est une intention louable, on va revoir également de quelle façon le plateau piétonnier est aussi une orientation louable mais c'est l'occasion de revoir globalement tout cet espace qui est en jeu et il ne faudrait pas engager de dépenses ou des investissements qui empêcheraient la refonte de cet espace pris comme exemple, voilà ce que je voulais dire comme démarche participative des habitants qui évite la technocratie et qui est face à la difficulté d'obtenir les informations. Les informations sont difficiles à obtenir du fait du clivage, c'est comme cela qu'il a été discuté au conseil de quartier, c'est le clivage entre les élus et les services techniques. Où se trouve l'information qui va nous guider sur des choix en tant qu'habitant ? On a vu que dans le troisième axe qu'il y avait l'information qui porte sur le contenu technique des projets sur lesquels les habitants peuvent se prononcer. Merci. »

M. le Maire : Merci Monsieur, je propose que l'on continue à prendre des interventions, et je vous demande de vous présenter pour le compte rendu. Je donne la parole à l'ASQP. »

Mme Edith THOMSON : « Je fais partie de l'association ASQP et je vais vous parler du projet de trame verte qui est porté par cette association. Le quartier Popincourt est l'un des plus denses de Paris : 0.6 m² carré d'espace vert par habitant, il est enserré entre deux voies à forte circulation : le

boulevard Voltaire et le boulevard Richard Lenoir, une mono-activité textile s'y est installée dans les années 1990 avec les problèmes liés au commerce de gros, encombrement des trottoirs, bruit et relativement la disparition des commerces de proximité. Il a aussi des atouts : il est proche de Bastille, bien desservi par les transports en commun, il recèle d'impasses et de cours privées à préserver et à valoriser. L'ASQP a été créée en 1995 dans ce contexte, d'abord pour remédier aux nuisances inhérentes au commerce de gros, elle a collaboré avec la SEMAEST, missionnée pour préempter les locaux qui se libéraient pour les attribuer à des commerces de proximité. Elle a travaillé avec les associations de commerçants chinois pour apaiser les relations et apprendre à se connaître en organisant notamment des fêtes comme la fête de la Lune. Dès l'annonce de la vente du garage de la Poste, rue Bréguet, elle s'est engagée à réfléchir à un projet global et ambitieux pour le quartier intégrant les préoccupations du développement durable. Elle participe au comité de suivi local depuis sa création en juin 2008. Dans ce cadre, elle a organisé des présentations et des débats sur les thèmes : éco-quartier, jardins partagés, circulation douce, concertation. L'ASQP se veut un laboratoire d'idées. Le projet trame verte est dans la droite ligne de ses préoccupations, les deux projets de la ville, Jardin Truillot en face de l'Eglise de Saint- Ambroise et aménagement de l'îlot Bréguet, aussi avec un jardin, par leur proximité peuvent être pensés ensemble et constituer un projet global pour notre quartier en liaison avec le square Gardette à l'est d'une part et la promenade Richard Lenoir à l'ouest d'autre part. Cette réflexion est menée avec le Conseil de Quartier République St Ambroise qui a entrepris une démarche de concertation avec les habitants du quartier pour recueillir leur souhait sur le projet du jardin Truillot. L'ASQP participe à ces rencontres. Ce projet de trame verte s'inscrit dans les plans climat et biodiversité de la Ville de Paris puisqu'il prend en compte des problématique d'urbanisme, de circulation, favoriser les modes doux, de biodiversité, de végétalisation, pour apporter une meilleure qualité de vie et de la convivialité dans ce quartier. Que peut-on faire ? Sur le premier aspect, la circulation, favoriser les circulations douces et en premier lieu les déplacements à pied ; privilégier en particulier les personnes les plus fragiles : enfants, personnes âgées, personnes handicapées. Cela peut impliquer d'élargir les trottoirs, de réguler les livraisons, de contrôler le stationnement des deux-roues sur les trottoirs, les dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants. On pourrait également envisager, là où les trottoirs ne peuvent être élargis, de créer des zones de rencontres. On supprime les trottoirs et la chaussée est utilisée par tous, piétons, deux-roues, voitures : la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et la priorité est donnée aux piétons. Enfin, il faut sécuriser les traversées, en particulier Avenue Parmentier, boulevard Voltaire, boulevard Richard Lenoir pour que ces grands axes ne deviennent pas des frontières dangereuses à traverser pour se rendre d'un espace vert à un autre. Effets bénéfiques : apaisement du quartier, moins de consommation d'énergie, moins de pollution avec moins d'émission de gaz à effet de serre, donc c'est bon pour la santé, un air plus pur, moins d'accidents et c'est bon aussi pour la faune et la flore. Le deuxième aspect du projet, qui n'est pas indépendant du premier, c'est la végétalisation. La végétalisation des rues, le quartier est très urbanisé mais il y a certainement moyen de le végétaliser davantage, planter des arbres partout peut être possible ainsi que végétaliser les murs et les toits. Le plan biodiversité de Paris prévoit une augmentation importante des toits végétalisés. Cela pourrait être envisagé pour toute nouvelle construction et pourquoi ne pas créer des jardins partagés sur les toits des immeubles sociaux pour les habitants. A certains endroits, des jardinières pourraient être installées par les habitants dans le cadre de la charte de végétalisation de la Ville. Cela a été fait passage Beslay, avec les habitants et les écoles à proximité avec le concours du Conseil de quartier République / Saint Ambroise. Pour la biodiversité une végétation sauvage pourrait être préservée, favorisée au pied des arbres, comme

cela a été fait par exemple rue Jacques Prévert dans le 20^{ème} arrondissement. Les jardins, le square Gardette, la promenade Richard Lenoir et les futurs jardins Truillot et Bréguet, cela fera quatre jardins pour apporter une respiration dans ce quartier très dense. Dans un périmètre relativement restreint essayons de les penser globalement pour qu'ils soient complémentaires, réfléchissons à ce qu'il manque, à ce que nous voudrions en plus : des espaces de jeux pour les petits enfants, des aménagements pour les adolescents (pistes de skate, jeux de ballons), des espaces calmes pour le repos, la lecture, un jardin partagé et pédagogique, lieu de rencontres entre générations, les espaces de convivialité avec des bancs, des tables, des jeux pour se réunir, se rencontrer, discuter, faire un atelier dessin, réfléchir à un projet commun. Pour favoriser la biodiversité, faune et flore, une mare ou un espace de nature sauvage, des abris à insectes, pourquoi pas des ruches, un espace pour un théâtre de verdure, tout cela favoriserait les rencontres intergénérationnelles, la convivialité, le respect des autres et du bien commun, la découverte de la nature. Où en est-on de ce projet ? Avec le Conseil de quartier République / Saint Ambroise nous avons commencé à collecter des informations sur le quartier, à réfléchir aux possibilités. Nous avons organisé des réunions et des promenades sur le terrain pour discuter de ce projet avec les habitants. Nous avons participé au Concours Régional « La Rue en Partage » pour lequel nous avons été accompagnés et conseillés par un expert. Finaliste de ce concours, notre projet est présenté dans l'exposition qui se tient actuellement dans le Hall de la Mairie du 11^{ème} jusqu'à la fin de la semaine. Une opération de cette exposition aura lieu le 4 Avril à 19h15, vous y êtes tous invités. Enfin les étudiants de l'école de commerce ESG Management School, qui se trouve rue Saint Ambroise, réalisent actuellement pour le compte de l'ASQP une enquête sur la perception de ce projet dans le quartier et les souhaits des riverains. Vous nous aideriez en remplissant ce questionnaire qui se trouve sur la table et en nous le remettant à la sortie. Pour finir si vous êtes intéressés par tel ou tel aspect du projet, nous vous invitons à nous rejoindre pour y travailler ensemble. A l'entrée, il y a quelques photos du quartier tel qu'il est aujourd'hui, dans quelques années nous espérons refaire le même panneau montrant les progrès réalisés et combien notre quartier est devenu plus agréable à vivre. Je vous remercie. »

M. BOHBOT : « Merci Monsieur le Maire, j'adhère à tout ce qui a été dit par les précédents orateurs : lutter contre la densité trop forte, favoriser les liens intergénérationnels. Il y a un endroit dans le 11^e, boulevard Ménilmontant, où tous ces principes sont mis à mal par un projet municipal, c'est le stade du 49/53 boulevard Ménilmontant, il a été cité tout à l'heure. La Ville de Paris a pour projet de densifier, de construire, de construire encore, d'installer une déchetterie, de supprimer un jardin partagé, de faire disparaître des arbres. Je voudrais dire aux associations de regarder ce projet, il y a un site qui a été créé par un collectif de riverains qui a réuni plus de 700 signatures dans un quartier. Je souhaiterais que les sources du CICA aillent sur ce site, « sauvons le stade » c'est sur internet, regardent le projet, interrogent les riverains et se mobilisent pour empêcher que la Ville de Paris réalise cette opération dans notre quartier. »

Mme Jacqueline ROY : « Je fais partie du Conseil de quartier Bastille / Popincourt et du CICA 11. Je voudrais dire deux choses : vous avez parlé de la mise en place de l'Observatoire de la biodiversité, vous avez parlé de professionnels aussi, les professionnels c'est joli, c'est bien, ils gagnent beaucoup de sous, je suis très contente mais ce n'est pas eux qui font le plus. Ceux qui font le plus ce sont les associations et en un mot les associatifs, ces gens qui sont là, qui ont les mains et le nez dans la terre et qui sont au plus près du citoyen, donc pour cet Observatoire, est-ce que vous avez l'intention de vous rapprocher de ces associations afin de leur demander leur participation,

parce que je pense qu'un Observatoire sans ces personnes qui elles, travaillent en permanence et qui travaillent bénévolement et qui sont rétribuées par le seul salaire qu'elles ont qui est de voir leur projet réussir, de vous approcher d'eux et de leur demander leur participation. Je pense que dans le 11^{ème} nous avons deux associations qui se dévouent pour ce genre de chose : les Jardiniers de France et l'ASQP, et je pense que ce serait normal que vous vous rapprochiez d'eux pour l'Observatoire. Ensuite, vous parliez des toits végétalisés, vous avez des terrasses pour lesquelles il faudrait s'adresser à la DJS parce que la plupart des toits des vestiaires sur les terrains de tennis sont des terrasses qui sont remplies de graviers, au lieu d'avoir du gravier, comme le travail est déjà à moitié fait vu que c'est goudronné en dessous, qu'il y a des plaques d'isolant et qu'il y a du gravier par-dessus, pourquoi ne pas leur demander la végétalisation de leur toit et d'avoir en plus une descente de gouttière pour bénéficier de l'eau de pluie s'il y a une cour privée de l'autre côté, afin eux-mêmes de pouvoir faire vivre leur propre végétalisation. »

Mme Monique DUDA : « Bonsoir, je fais partie du Conseil de quartier République St Ambroise. Je voudrais savoir s'il y a dès à présent une charte qui permet de faire une action de végétalisation dans une rue par exemple, soit des bacs en bordure de trottoir pour éviter aux vélos et aux motos de systématiquement monter sur les trottoirs, peut être pas tout le long de la rue mais de temps à autre. Est-ce qu'il y a une charte qui permet de travailler la végétalisation, avec les associations ou avec les commerçants ? »

Mme X : « Ce n'est pas tout à fait une question c'est plutôt une réponse car je suis présidente d'une amicale de locataires et justement au Passage du Bureau, je voulais apporter un petit rectificatif pour dire qu'avec Paris Habitat on pouvait faire des projets, et donc notre amicale a, depuis un certain temps déjà, un beau projet intergénérationnel sur un de nos jardins dont une partie est réservée aux personnes âgées, il y a des personnes qui ne peuvent pas sortir, qui sont handicapées, qui ne peuvent pas marcher loin, pour qu'elles puissent se retrouver dans des moments conviviaux et aussi une partie du jardin pour des jeux d'enfants, et enfin une petite partie qui fait office de jardin partagé. C'est un projet qu'on a et qu'on essaye de mettre en place avec une certaine difficulté car nous ne sommes pas forcément tous d'accord, nous sommes très nombreux à le vouloir mais on peut être un peu contré par certains. »

Mme Martine COHEN : « C'est juste deux points de questionnement envers les élus du 11^{ème}, les commerçants grossistes ne sont malheureusement pas là ce soir, ils ont souvent de grosses voitures et aussi souvent des plantes vertes dans leurs boutiques, notamment quand ils font l'inauguration, voilà deux éléments qui peuvent les sensibiliser, encore faut-il aller les voir, on est en contact avec eux pour diverses choses c'est vrai, mais je pense qu'il serait nécessaire que des élus continuent de les contacter, de parler avec eux et de leur dire des choses sur ces sujets là, de la grosse voiture aux belles plantes. »

M. le Maire : « Merci, je propose pour la bonne organisation des réponses que ce soit d'abord l'échelon parisien qui réponde et puis pour les questions plus spécifiquement liées au 11^{ème} je n'hésiterai pas à mobiliser d'abord Mme KIELEMOËS et M. DURAN-FRANZINI mais aussi M. VAUGLIN. »

Mme GIBOUDEAUX : « La première question portait sur les déchets verts, effectivement la Ville, au travers de l'opération des sapins de Noël broie et recycle une partie du broyat des sapins et aussi n'exporte plus ses déchets verts et les recycle sur place, cela nécessite des aires de stockage de ces déchets verts de plus en plus dans les jardins et une gestion intéressante qui permet de faire du compost sur place. Je pose la question à la Division du 11^{ème}, peut être que ce serait possible, à deux moments de l'année que les habitants viennent dans un jardin, il faudrait trouver le jardin où l'aire de stockage est la mieux dimensionnée, pour que l'on puisse organiser cela, moi je ne suis pas contre, ce serait un rendez-vous assez sympathique notamment pendant la semaine du développement durable ce serait un rendez-vous à faire en tout cas je retiens l'idée et si vous êtes d'accord pour vous y associer et participer pourquoi pas ?

Il y a une question très générale sur la sensibilité, la consommation et la participation, c'est intéressant de noter les réponses parmi les questions et la plus belle de réponses pour la participation c'est la mobilisation de l'association qui, concrètement propose un projet, j'y reviendrai après mais il est important d'être sensible à la question de la biodiversité, de mieux la connaître, il faut dire aux gens comment mieux consommer mais ne pas continuellement les culpabiliser, ce n'est pas très mobilisateur, il faut les inciter à regarder autour d'eux, bien que ce soit une biodiversité ordinaire que l'on a à Paris, bon il y a des oiseaux, il y a des choses qui font que l'on peut être sensible à ces questions là, participe au fait que l'on ait envie de se mobiliser si on est sensible, si on écoute et qu'on regarde, on change notre regard, et il faut le changer à toutes les échelles habitants comme technocrates. Sur la consommation, chaque parisien consomme l'équivalent, (pour sa nourriture et ses déplacements dont l'impact mesuré en hectares) deux ou trois hectares par habitant, vous imaginez ce que cela représente sur une ville de plus de 2 millions d'habitants, évidemment l'impact est important et il faut que l'on travaille là-dessus, l'approvisionnement des cantines en agriculture biologique aussi mais encore faut-il que l'agriculture biologique soit produite pas trop loin de Paris, parce que si c'est pour faire venir des produits d'agriculture biologique de Hongrie, de Pologne cela n'a pas trop de sens, il faut que l'on soit cohérent aussi avec ces questions-là. Il vaudrait mieux une agriculture peut-être pas tout à fait biologique, qui utilise moins de pesticides mais produite dans un rayon de 50 à 100 km qu'une agriculture bio très lointaine. Il y a un gros travail à faire là-dessus, cela est fait à l'échelle régionale, on achète des terres, il y a un gros travail de captage, il faudrait peut être un peu plus en parler, je pense que les parisiens ne connaissent pas les politiques qui sont nées au niveau de la région sur la consommation. La participation est importante et il faut que dans chaque aménagement il faut que cette dimension-là soit prise en compte et c'est aussi une nouvelle façon d'amener les choses, quand on présente un projet, ce n'est pas seulement des fonctions, telles que habiter ou faire du sport, mais c'est aussi venir faire un projet d'aménagement sur un sol, sur un endroit où il se passe des choses, c'est un peu nouveau et cela peut prendre du temps mais je crois que cela progresse beaucoup.

Sur la question de la maladie des arbres, oui les arbres ont des maladies et on ne fait pas « rien », je me suis engagée pour qu'il y ait une présentation en 4^{ème} commission au Conseil de Paris de ce que fait la Ville pour ces arbres. Les arbres sont remplacés par des essences d'arbres qui sont moins sensibles aux maladies donc le marronnier blanc et remplacé par le marronnier rouge qui n'est pas sensible à la « mineuse » qui affaiblit les arbres sans vraiment les tuer. C'est un peu compliqué car si aujourd'hui on prenait la décision d'abattre tous les marronniers blancs pour mettre des marronniers rouges, cela ferait trop d'opérations d'abattage auxquelles les Maires d'arrondissement ne seraient pas très favorables, donc on le fait au fur et à mesure et on a des solutions. Le platane

également, l'essence de platane est moins sensible aux maladies, un travail est fait avec d'autres régions de France qui ont ces problèmes de maladie car elles progressent du sud vers le nord avec le changement climatique, on le fait également en fonction des moyens que nous avons car le remplacement d'arbres est coûteux et en fonction du paysage pour ne pas mettre à bas des avenues entières où il n'y aurait plus un arbre. On tient compte de tous ces paramètres pour agir, cela sera présenté et nous communiquerons plus sur ce que nous faisons.

Sur le Passage du Bureau, je remercie Madame d'avoir apporté une réponse, et des témoignages de locataires qui se mobilisent pour améliorer cet espace de Paris Habitat, quand votre projet sera lancé je viendrai voir et y participer, en tout cas au lancement pour voir ce que font les bailleurs sociaux, en tout cas Paris Habitat est toujours très ouvert lorsque l'on propose des choses. Ils ont un service qui s'investit uniquement sur ces questions là, ils ont des moyens pour pouvoir faire ce qu'on leur demande, des jardins partagés à entretenir mais il faut aussi que les locataires soient partie prenante car il n'y a pas de raison de faire de belles choses si les gens ne sont pas intéressés. Sur la coulée verte du boulevard Ménilmontant, c'est vrai que cela n'a pas été retenu dans cette mandature mais je dois dire que l'on fait des aménagements de plus d'un kilomètre, même si ce n'est pas dans le 11^{ème} mais dans le 15^{ème} sur la petite ceinture mais une grande promenade qui va relier la place Balard à Olivier de Serre, ce qui va créer une continuité tout à fait intéressante, donc on remarque que la Ville de Paris met quand même des moyens pour créer ces coulées vertes. Sur le terrain de sport, je laisserai M. BLOCHE répondre sur ce projet car il a été évoqué à plusieurs reprises.

Sur la concertation et les supports de communication, notamment de la direction des espaces verts sur les projets de jardins qui ne sont pas retransmis aux conseils de quartier. Il faudrait que je comprenne un peu mieux ce que vous voulez, est-ce un problème de documents présentés lors des réunions publiques qui ne sont pas transmis, je veux bien participer à une meilleure transmission des informations et à la transparence si c'est cela dont il est question. J'y suis tout à fait favorable, je pense qu'il est important que le citoyen soit le mieux informé sur les opérations.

Sur le projet d'association, il est vrai que les projets ne peuvent pas rester au niveau des technocrates et cela doit se faire avec les habitants. Vous avez une expertise d'usage, vous connaissez le quartier, ses contraintes et ses atouts et on a bien vu la concertation du PLU, je l'ai vu dans le 20^{ème}, des projets exploratoires, de vrais projets de territoire en explorant les quartiers et je pense que vous avez tout à fait votre place, le travail que vous avez fait est précieux et comme le 11^{ème} a été choisi comme site pilote pour démarrer cette année sur ces projets de trames vertes et bleues dans Paris, on va rapidement vous contacter et commencer à travailler dans des choses très concrètes, avec des cartes, avec des éléments qu'on est entrain d'avoir des éléments cartographiés de façon très fine sur ces projets de trames vertes, le 11^{ème} en fait partie et évidemment on va vous faire travailler bénévolement pour arriver à faire ces trames vertes. Je trouve cela très intéressant d'arriver à relier deux futurs projets d'espaces verts, de voir comment on travaille sur des avenues très passantes, de voir comment on travaille avec les commerçants ou sur les questions de circulation, car ce mot trame verte fait un peu « techno » mais en ville cela est lié à des usages, à des promenades, des personnes qui passent plus à un certain endroit parce que c'est plus beau, plus calme, parce qu'il y a de beaux bâtiments à voir, parce que c'est plus calme, et tous ces paramètres là vous les connaissez, car on ne peut pas les voir sur une carte et on doit les intégrer, le patrimoine aussi, nous n'en avons pas parlé, faire un détour pour passer à un endroit agréable cela fait partie des trames vertes. Les trames vertes sont culturelles et sociales.

Sur les copropriétés, on a plus mis l'accent sur les bailleurs sociaux car ils sont venus nous voir pour travailler ensemble, mais si vous avez une copropriété qui est partante pour faire un travail sur cette question là, nous voulons bien les aider mais il faut des copropriétés qui soient volontaires, peut-être qu'à partir de votre cas de copropriété on arrivera à faire une fiche qui pourrait servir à d'autres copropriétés. Il est vrai que nous utilisons des désherbants chimiques dans le cimetière du Père Lachaise, on ne l'a jamais caché, c'est pour cela que l'on a choisi ce site comme site pilote car c'est un site compliqué, on a un problème culturel et là c'est le changement de regard, l'acceptation des plantes qui poussent entre les tombes, c'est compliqué dans la tête des gens autant ils peuvent accepter un arbre qui fait se déplacer une tombe, mais la mauvaise herbe doit être retirée. Il y a des choses très compliquées sur l'acceptation de la nature dans les cimetières. Sur ce sujet, on travaille avec d'autres villes, il y a des séminaires là-dessus, c'est une question que tout le monde se pose à cause de la suppression à terme des produits phytosanitaires, c'est un problème de santé pour les riverains, pour les agents qui sont de vrais cosmonautes sur leur lieu de travail donc cela m'inquiète un peu. Il faut y arriver par deux moyens, le moyen culturel : expliquer aux gens certaines choses qui paraissent difficile à accepter et un mode de gestion différent de la binette ou de la pioche, ce qui demande du personnel. Nous faisons des tests dans les cimetières, on a planté de plantes qui ne nécessitent pas d'entretien entre les tombes, des plantes qui sont robustes et qui n'ont pas besoin de beaucoup d'arrosage, mais il faut les planter, cela représente un investissement, il faut les acheter ces plantes, mais on teste et on avance. L'objectif est bien d'arriver à enlever ces désherbants chimiques dans nos cimetières.

En ce qui concerne les jardins sur les toits, ils peuvent faire l'objet de jardin partagé, il y en a un 93 rue des Haies qui est très médiatisé on en parle beaucoup car c'est le seul à Paris dont la surface atteint 600 mètres carrés de jardins sur une surface de 1 000 mètres carrés. Il est vrai que cela demande une conception en amont car cela nécessite une épaisseur de terre suffisante pour planter, il ne faut pas qu'il y ait de problèmes d'étanchéité, il faut un local à proximité et il faut qu'il soit accessible au public, même si ce n'est pas tout le public pour une question de poids mais pour recevoir environ 300 personnes. On l'a pensé en amont pour pouvoir le rendre exploitable tout de suite et cela fonctionne bien, bien qu'il y ait des problèmes d'intrusion la nuit, ce n'est pas simple car la particularité du lieu fait que les jeunes s'y sentent bien, pour l'instant nous n'avons pas noté trop de dégradation mais le problème n'en est pas moins réel notamment pour les soucis de gestion. C'est un bel endroit et j'y crois beaucoup, je suis une grande militante de la végétalisation des toits et des jardins, il faut en faire même dans une ville dense, nous avons besoin d'avoir accès à des espaces bien éclairés par le soleil. Il existe des toits exploitables notamment sur les gymnases, les vestiaires et les centre d'animation comme aux Amandiers où ils ont fait des terrasses accessibles et qui n'ont pas été utilisées et qui serviront d'espace pour les jardins, le poids est tout à fait acceptable, il faut aussi que l'on travaille sur les bâtiments existants. Une étude va être menée par l'APUR pour repérer tous les toits existants sur lesquels on peut intervenir. Cela permet de rafraichir la ville car durant les canicules à Paris, il y a des différences de 10 ou 15 degrés entre les quartiers, on a noté la mortalité que cela a provoqué chez les personnes âgées, il faut que l'on rafraichisse la ville par tous les moyens, la végétalisation des toitures si elle n'est pas trop fine, car il faut une épaisseur de terre qui retienne l'eau et permette à l'eau de se rediffuser doucement, cela rafraichit la ville. On manque d'études scientifiques là-dessus qui pourrait nous aider à avoir des arguments un peu plus solides, nous allons les avoir dans peu de temps, des scientifiques travaillent actuellement pour savoir combien d'hectares il faudrait créer de toitures végétalisées pour baisser la température de 1 voire 2 degrés en pleine canicule. Les villes américaines l'ont fait, Toronto l'a

fait, ils ont eu un plan beaucoup plus volontariste, beaucoup plus carré de végétalisation pour faire descendre ces ilots de chaleur. Nous savons que c'est important, nous allons vers des périodes beaucoup plus chaudes l'été avec des périodes de pluie très intense, la pluie ne reste pas et ne tombe pas de façon régulière. C'est l'un des services écologiques des toitures et il faut que l'on s'y mette maintenant, car le réchauffement climatique a déjà commencé et nous devons agir. Les projets d'urbanisme mettent cinq à six ans à se mettre en place et la nécessité d'agir croît avec le temps qui passe. Nous travaillerons ensemble demain, la Mairie du 11^{ème} est notre partenaire et j'attends ces projets d'urbanisation et de végétalisation auxquels nous sommes très favorables. »

M. le Maire : « Merci d'avoir indiqué que l'on travaille effectivement bien ensemble, avec des moments agréables, je me souviens que l'on s'est retrouvé à l'inauguration du jardin du Passage de la Folie Régnault qui en plus est un jardin partagé avec une mare, donc nous avons tous les attraits. Sur le boulevard de Charonne, je suis un peu embêté car ce boulevard nous est commun, c'est Ménilmontant, enfin c'était le boulevard des Fermiers Généraux, je laisserai M. VAUGLIN et à M. LEBON nous communiquer les informations qui n'est en tout cas pas un projet de cette mandature mais sur lequel nous pourrions travailler car c'est mitoyen entre le 11^{ème} et le 20^{ème}. M. JACOB souhaite reprendre la parole. »

M. JACOB : « Beaucoup de choses ont été dites, la question par rapport à l'observatoire, les professionnels et les associations, je me suis peut être mal expliqué, l'observatoire sera la clé d'entrée unique de la biodiversité à Paris, après il y a des collègues qui travaillent sur l'explication et la sensibilisation, dont les panneaux sont ici sont une partie de leur travail. Nous nous appuyerons sur toutes les associations, les parisiens pour valoriser les projets et le but du jeu est d'expliquer aux professionnels, ceux qui aménagent, qu'ils en tiennent compte. Notre travail est de faire remonter ces informations, les outils et les travaux qui sont en cours auprès des urbanistes, de la Mairie de Paris mais aussi les bailleurs sociaux. »

Mme KIELEMOËS : « Bonsoir à tous, Mme GIBOUDEAUX a déjà dit l'essentiel, je vais seulement revenir sur quelques détails qui concernent le 11^{ème}. Le Passage du Bureau est un projet que je suivrai de très près. Pour le boulevard Ménilmontant et le passage de la Folie Régnault où il y a effectivement un jardin partagé, il était clair dès le départ que ce serait un jardin provisoire comme beaucoup de jardins partagés qui se font sur des friches, sachant qu'il y a des projets sur ces friches et que dans le 11^{ème} nous manquons peut-être d'espaces verts mais on manque aussi de logements sociaux et il ne faudrait que la biodiversité se fasse au détriment des besoins vitaux d'une population qui a besoin de logements. Le projet de l'ASQP est suivi de près, nous sommes ouverts au fait qu'il y ait un développement de trames vertes, une végétalisation accrue, j'en discutais avec Mme GIBOUDEAUX des futures jardinières écologiques dont on espère disposer bientôt puisque l'expérimentation est terminée. Les jardins des immeubles sociaux nécessitent que leurs habitants s'unissent et agissent de manière solidaire, et passent une convention avec leur bailleur pour que le jardin soit entretenu, soit en faisant un jardin partagé, soit pour abriter un composteur. »

Intervention : « Excusez moi, est-ce que les commerçants ou les habitants peuvent passer des conventions pour végétaliser l'espace public ? »

Mme KIELEMOËS : « Tout à fait, il y a une charte de végétalisation de l'espace public qui existe et que l'on peut trouver sur www.paris.fr. J'en étais aux jardinières écologiques, nous avons beaucoup avancé dans le 11^{ème} concernant les pieds d'arbres puisqu'au début de la mandature, certains élus souhaitaient que les pieds d'arbres soient propres et d'autres souhaitaient qu'on y laisse les herbes folles et effectivement les herbes folles vont vaincre les tenants de la propreté absolue même si l'incivisme de nos concitoyens fait que ces pieds d'arbres sont plus souvent des dépôts d'ordures que des repères de biodiversité. En ce qui concerne les arbres, là aussi dans le projet de la rénovation de la place de la République, il va y avoir sur le début du boulevard Voltaire, une plantation de 36 savonniers de Chine qui vont remplacer les 2 savonniers de Chine qui étaient sur la place de la République et qui ont été abattus, l'un était en mauvais état et l'autre était en bon état phytosanitaire mais on va gagner au change car nous en aurons 36 au lieu de 2. Le square Pas-de-Loup est sûrement à refaire, mais il faut avoir un projet global avant de refaire un square mais aussi en avoir le financement et pour l'instant nous ne l'avons pas. Sur la question du clivage entre les élus et les fonctionnaires de la ville, il peut y avoir des différences mais ce qui est sûr c'est que la concertation doit se faire à trois, c'est-à-dire les citoyens, les élus et les fonctionnaires de la Ville. Parfois certains projets s'avèrent difficiles, compliqués ou lents mais il faut les remettre sur le tapis. Juste un petit rappel pour dire que la biodiversité a progressé dans le 11^{ème} avec la végétalisation de l'espace public au 50-56 rue de Charonne, avec les jardinières qui ont été installées place Ménilmontant, on a trois nouveaux jardins partagés, un jardin d'insertion, nous avons un projet de jardin thérapeutique avec l'Hôpital des Bluets, deux grands jardins en projet, vous les connaissez tous, Bréguet et Truillot, aussi un mur végétalisé passage Thiéré qui est assez réussi. Effectivement, on est un arrondissement très dense mais on travaille. Avenue de Bouvines, l'expérimentation a été faite et visiblement il faudra trouver une autre solution. Quant à la coulée verte Richard Lenoir, elle est assez jolie mais elle a plusieurs défauts : un coût très élevé, un entretien qui n'a pas du tout été pensé, de très belles fontaines en marbre qui sont dans un état épouvantable et qui coûtent extrêmement cher et qu'on arrive pas à entretenir, c'est quand même rester une autoroute au milieu du 11^e, c'est un défaut de conception qui correspondait sans doute à l'époque, ce n'est pas une coulée verte mais ce sont de petits squares qui se succèdent et c'est un projet à revoir, mais là aussi il faut avoir le financement. Je précise qu'à la Ville de Paris, on est obligé de respecter les procédures d'appels d'offres. »

M. LEBON : « Bonsoir, je vais intervenir sur les questions d'espace public. Plusieurs points ont été soulevés. Sur les Fermiers Généraux, il est clair que ce ne sera pas sous cette mandature qu'il y aura un projet global de restructuration, ce n'est pas une question de principe car on y est plutôt favorable, mais c'est simplement une question budgétaire. Quand on peut intervenir, on le fait, on l'avait fait avec un projet très sympathique au carrefour Ménilmontant / Oberkampf / Belleville qui nous a permis à la fois d'avoir un projet de requalification du terre-plein et de végétalisation par le biais d'arbres et de jardinières qui avaient été aménagées à la sortie du métro Ménilmontant. Sur la question du square Pas-de-Loup, il est vrai qu'on a un projet à la Mairie du 11^e assez ambitieux de requalification de l'espace public devant le Cirque d'Hiver mais on est au début de la réflexion. On verra comment avancer, on essaiera d'intégrer dedans ce qui concerne le square à proximité, évidemment ce sera concerté en temps utiles car on est au tout début de la réflexion. On a rencontré récemment les dirigeants du Cirque d'Hiver pour échanger et avancer avec eux et il y aura une concertation sur ce beau projet. Je voulais également resituer le projet de trame verte que nous a présenté l'ASQP ce soir, un projet qui nous va bien car c'est l'idée qu'on se fait de l'évolution de

l'espace public parisien globalement, il y avait déjà eu dans le quartier la zone 30 dont l'idée était à la fois d'élargir le trottoir pour favoriser la circulation des piétons, les double-sens cyclistes avaient été mis en place à un moment pour permettre que les vélos circulent mieux mais également que lorsqu'il y a plus de cyclistes, les voitures sont obligées de ralentir et de mieux respecter la limitation à 30, donc c'est au profit de tous, c'est toute cette démarche d'apaisement de la circulation. La trame verte c'est, pour nous, une invitation à aller plus loin dans ce qui avait été fait. Sur la végétalisation, on végétalise quand on peut, le plus qu'on peut, même sur des petits projets où il n'y a pas beaucoup de place, on essaie de le faire. On a planté récemment quelques arbres rue de la Fontaine au Roi, mais aussi rue de la Roquette. Il est clair que dans un réseau dense de petites rues, on ne peut pas planter des arbres partout, sachant qu'une grille d'arbre fait à peu près 2 mètres, il faut un trottoir qui fasse au moins 4 mètres pour mettre un arbre s'il n'y a pas beaucoup de piétons, et si vous avez une circulation piétonne plus élevée, il faut plutôt des trottoirs de 5 ou 6 mètres pour planter des arbres car il est clair qu'on ne va pas planter des arbres au détriment des circulations piétonnes, c'est sûrement pas l'idée donc on voit tout de suite les limites. Ensuite, il y a d'autres contraintes en souterrain, il ne faut pas qu'il y ait de réseau, on a tous besoin de gaz, d'électricité, de téléphone et de chauffage urbain chez soi, il faut bien que cela passe quelque part et souvent c'est en sous-sol et si cela passe dans un trottoir, on ne peut pas planter d'arbres, donc ce sont des contraintes, en plus des contraintes budgétaires qui se règlent plus facilement sur le temps que les contraintes d'espace qui sont fortes. Dès qu'on peut planter, on le fait, on l'a fait Place de la République puisqu'il y aura un accroissement substantiel des arbres et on va revoir également l'entrée du boulevard Voltaire pour refaire une introduction vers la nouvelle place. Tout cela pour dire que le projet de trame verte me semble aller dans la prolongation de ce que l'on imaginait déjà pour le quartier. »

M. VAUGLIN : « Puisque la question du TEP Ménilmontant a été posée à deux reprises ce soir, quelques jours après une réunion de campagne des législatives du candidat UMP sur la circonscription organisée sur ce sujet, je voudrais rappeler quelques éléments factuels par rapport à une certaine agitation qui est en train de se faire sur cette adresse et qui prospère sur le fantasme. En l'occurrence, la Ville a, depuis longtemps car c'est M. Georges SARRE le premier qui l'a demandé, étudié la constructibilité à l'adresse du 49/53 boulevard de Ménilmontant à l'endroit du TEP, en face du cimetière du Père Lachaise. Des études des services de la Ville et de l'APUR ont été faites, il y a eu beaucoup d'allers-retours entre les différents services et la Mairie du 11^e pour savoir ce qu'il était possible de faire à cette adresse. La réponse de toutes ces études est que oui il est possible de faire quelque chose à cette adresse. Est-ce que cela sera forcément quelque chose qui détruira et n'ira pas dans le sens de la favorisation de la biodiversité ? Je trouve cela assez mal venu que d'opposer un projet qui va comporter un jardin qui sera de meilleure qualité avec des fonctionnalités écologiques qui seront plus intéressantes que ce qui existe aujourd'hui. Si vous visualisez cet espace aujourd'hui, c'est une pelouse avec trois tiges dessus, montées comme des poireaux en graine, point barre. Ce n'est vraiment pas très heureux comme situation, on a un terrain de sport qui est dans un état de dégradation avancée et donc des usages et des fonctionnalités qui ne sont pas ce qu'on a envie d'avoir à cet endroit. Nous travaillons sur la possibilité de rénover et non pas de supprimer. Personne n'a proposé de supprimer ce TEP. Quand je vois des pétitions et que j'entends des discours sur le fait que le terrain de sport va être supprimé, c'est faux. Nous ne voulons pas le supprimer mais au contraire le rénover, nous souhaitons avoir un beau terrain de sport avec des vestiaires qui soient dignes de ce nom, en plus un gymnase car il y a un besoin de

pratique sportive, l'OMS et les associations sportives inscrites au CICA le confirmeront. Il y a une opportunité de créer un gymnase à cette adresse là et l'idée de profiter de cette construction pour avoir des logements sociaux dans laquelle je rappelle car c'est aussi un projet que le CICA a porté on puisse intégrer des unités de vie pour les personnes handicapées physiques vieillissantes. C'est ce que j'appelle un bon partage en bonne intelligence, de la Ville, dans lequel on retrouve toutes les fonctionnalités et tous les besoins. Je pense que c'est vraiment stérile que de mener des campagnes en opposant certains besoins. Franchement, je le dis avec émotion, car lors du débat au Conseil de Paris sur le Plan de Biodiversité, je me rappelle d'une élue UMP du 12^e arrondissement qui nous a ressorti l'argument de la biodiversité pour demander l'abandon par la Ville du projet d'aire pour les gens du voyage dans le Bois de Vincennes, ce genre d'argument et ce genre de campagne, ce n'est pas notre tasse de thé. Je voulais revenir sur un autre point, j'ai une question par rapport au projet de l'ASQP, qu'allons nous faire concrètement sachant que j'ai bien entendu dans la présentation qui a été faite tout à l'heure que c'est d'ici le mois de juin que la Ville doit apporter sa contribution par rapport au Schéma Régional de Cohérence Ecologique, puisque la Région doit l'adopter d'ici le mois de septembre. Alors comment, au niveau des arrondissements, va-t-on pouvoir s'insérer dans les discussions qui auront lieu pour l'élaboration de ce schéma, et notamment y insérer les projets associatifs ? »

Mme GIBOUDEAUX : « Il y a deux échelles dont l'échelle régionale : ce qui veut dire arriver à relier le Bois de Vincennes et le Bois de Boulogne aux grandes trames régionales, les canaux, la Seine et la ceinture verte, et il y a là un important travail à faire parce que c'est une ceinture de moins en moins verte mais on peut l'améliorer. Après il y a l'échelle de quartier, où là je dirais qu'on avance à notre rythme, nous n'avons pas d'obligation réglementaire, c'est vraiment l'initiative parisienne et c'est un travail de cartographie en dentelles que nous allons expérimenter sur plusieurs sites pilotes puisque sur l'ensemble du territoire parisien cela mobiliserait du personnel que nous n'avons pas, c'est un bureau d'études qui nous accompagne dans ce travail de cartographie. On a décidé de le tester sur certains quartiers dont on sait qu'il y a une vie associative et des demandes côté 11^e, et côté 20^e ils ont déjà commencé à réfléchir, il y aussi des expériences associatives qui sont menées. Ce travail en dentelles que nous allons commencer va nous servir après à être des outils dupliqués sur Paris mais on a déjà besoin de les tester et cela constitue des actions concrètes. M. **Claude FRISON** de l'Agence d'Ecologie Urbaine fera ce travail d'interface entre vous et le travail du bureau d'étude de la Ville, ils vont vous proposer des choses et on commencera à travailler. Après il faudra faire des investissements donc aussi des arbitrages financiers mais on aura une base concrète grâce à vous. Il est vrai que dans une ville comme Paris ce n'est pas facile, on manque de ciel et de nature, mais en même temps on a un réseau associatif et d'habitants qui sont très mobilisés et qui agissent. Bravo et merci, car c'est comme cela qu'on construit des politiques municipales qui ont du sens et cela nous aide à progresser. On échange aussi beaucoup avec d'autres villes comme Bruxelles et Montréal avec laquelle on construira un partenariat sur les trames vertes pendant deux années, cette ville a une grande avance sur nous concernant la participation des habitants, beaucoup d'habitants végétalisent devant chez eux, par exemple ils ont des ruelles vertes. Le projet est de faire des échanges, on a beaucoup à apprendre des autres et la façon dont ils agissent, et les Québécois sont dans la participation et la convivialité. Il faut donc continuer à échanger et à travailler ensemble tout en restant optimiste et concret. »

M. le Maire : « Je voulais juste approuver Mme GIBOUDEAUX dans ses propos sur les Québécois qui sont exemplaires dans ce domaine comme dans d'autres, ils sont pour nous source d'expérience et de leçons à tirer. Je voulais également compléter le propos de M. VAUGLIN qui a corrigé l'injustice faite à la municipalité sur le 49/53 boulevard de Ménilmontant. Je rajouterai trois choses : la première, et M. VAUGLIN l'a rappelé, cela fait longtemps dans les tuyaux que l'idée d'utiliser au mieux les potentialités foncières de cet espace face au cimetière du Père Lachaise. Il est vrai que le fruit de toutes ces études a montré que les potentialités foncières permettaient d'avoir un projet cohérent et passionnant d'un point de vue urbanistique, et surtout qui soit au cœur du développement durable, à la fois dans un souci écologique et de justice sociale. D'un point de vue social, ce sont des logements sociaux et des structures en faveur des personnes handicapées, le deuxième projet du 11^e porté par le CICA 11, et parce que c'est en sous-sol, non pas une déchetterie ou un centre de traitement des déchets, mais simplement un centre de dépôt et de valorisation des déchets, c'est-à-dire permettre aux petites voitures vertes de la DPE de pouvoir déposer ce qu'elles ramassent d'encombrants sauvages dans l'espace public pour le déposer en sous-sol à cet endroit, et qu'une fois les quantités importantes, cela puisse être emmené vers les centres de tri et de traitement aux portes de Paris. Le but, et c'est pourquoi c'est très écologique, est d'éviter que les petites voitures vertes de la DPE passent leur temps à faire des allers-retours polluant notre air. L'offre sportive sera également augmentée car non seulement le TEP sera préservé mais en plus le gymnase passage de la Folie Régnault et un jardin. Plus écologique que ce projet, cela n'existe pas. Nous sommes pénalisés par notre souci de transparence et de dialogue avec les habitants alors que ce projet est prévu pour 2017, et que nous ne sommes absolument pas rentré dans la phase de concertation qui existe pour toute opération d'urbanisme, phases que nous avons conduites pour le 63 boulevard de Charonne, l'impasse Truillot et l'ilot Bréguet. Pour chaque opération, nous avons des comités de suivi pour que le dialogue soit permanent entre les élus, les associations et les citoyens engagés sur ces projets. Ici, le projet n'est pas arrêté en tant que tel, c'est la raison pour laquelle on n'en a jamais parlé en Conseil d'arrondissement ni au Conseil de Paris puisqu'il n'y a aucun calendrier. Par souci de transparence et pour associer le plus en amont les riverains et les habitants de ce quartier, nous avons fait de notre propre initiative une réunion d'information et je vois aujourd'hui que cela est exploité dans une période particulière. Je veux simplement rétablir la vérité et qu'on ne dise pas que la Mairie de Paris et la Mairie du 11^e passent des projets en force dans l'obscurité totale. Ce projet sera soumis à concertation en temps voulu. Je regrette que notre transparence ne soit pas récompensée. Je donne la parole à M. CORSIA. »

M. CORSIA : « Je voulais préciser que la biodiversité s'inscrit vraiment au cœur du développement durable et ce n'est pas un hasard si on a insisté pour que cela prenne une place importante. Il faut avoir beaucoup de modestie et d'humilité quand on travaille sur tous ces projets, on parle beaucoup de concertation, il ne faut pas s'opposer les uns aux autres, et nos amis Québécois le savent bien et le réussissent bien, il faut mettre au cœur la pédagogie et l'écoute. La pédagogie permet d'apprendre, j'ai moi-même beaucoup appris lors de la réalisation du Livre Blanc, participé aux balades et beaucoup découvert, après on peut donner du sens à ce que l'on fait car on s'est formé et on a appris. On ne s'improvise pas acteur, on l'est bien sûr mais il faut aussi apprendre et écouter. Un projet ne peut être réussi que si on arrive à se l'approprier, et en termes de biodiversité il faut s'approprier les espaces. Je crois qu'on peut lancer des nouveaux projets mais essayons déjà de réussir les projets existants en les entretenant correctement. Si on prend l'exemple de certaines coulées vertes qui existent à Paris, souvent personne n'a envie de s'installer dans ces

espaces car ils sont bruyants, on voit les voitures même s'il y a des arbres, on n'est pas à l'aise car on n'est pas dans une « bulle verte » qui permet de rêver et de se détendre. J'ai eu la chance de faire un voyage à Pékin, on dit pourtant qu'il y a beaucoup de nuisances en Chine, pourtant ce sont les meilleures coulées vertes que je n'ai jamais vu. Ils ont un sens de grands boulevards qui sont complètement aménagés, lorsqu'on est à l'intérieur on oublie complètement la Ville, tous les âges s'y retrouvent, avec une diversité d'activités et un accompagnement avec des animations. On a déjà beaucoup d'espaces existants à Paris, il faudrait faire en sorte que ce soit des lieux que l'on ait envie de s'approprier. Complétons déjà bien ce qui existe et n'oublions pas que l'homme est au cœur de tout cela, et que dans tous ces projets il y a beaucoup de sources de création d'emploi, des chantiers d'insertion qui peuvent permettre de donner des travaux qualifiés à des personnes qui se retrouveraient aussi dans un environnement agréable. Il existe déjà des chantiers d'insertion d'espaces verts. Tout le monde doit trouver son équilibre. »

M. BARBERO : « L'idée de mon intervention concerne plutôt la fédération de tous ces projets. Nous avons vu que nous avons l'ASQP mais également une association au Passage du Bureau et le Conseil de Quartier. L'idée est de nous associer en tant que CICA avec les conseils de quartier et le Conseil de la Jeunesse qui sont partants, et voir avec les autres instances de démocratie locale qui voudront bien s'y associer. J'ai appris avec plaisir que le 11^e arrondissement sera un arrondissement pilote en matière de trame verte, donc en termes d'informations nous souhaiterions être associés à cela, et comme je l'ai dit en préambule, la biodiversité se constitue de plusieurs volets, des volets sur lesquels nous souhaiterions aussi travailler notamment celui de l'agriculture biologique dans la restauration collective. Le groupe de travail du CICA a préconisé d'inscrire dans une démarche permanente, dans le cadre du CICA, la biodiversité. »

M. le Maire : « On a un vœu sur lequel j'invite M. DURAN-FRANZINI à rapporter. »

M. DURAN-FRANZINI : « Le Conseil du 11^e arrondissement réuni avec le CICA 11;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 et L 2511-23 ;

Considérant que la biodiversité est un patrimoine de l'humanité qui doit être conservé et développé afin de permettre des interactions positives entre les différentes espèces et les différents milieux que constituent la biodiversité et que les activités humaines mettent en danger cette même biodiversité ;

Considérant que la Ville de Paris vient de se doter d'un plan pour la biodiversité, sur la période 2011 à 2020 et qu'elle souhaite mettre à disposition les moyens de sa réalisation ;

Considérant que la Ville de Paris s'était également dotée d'un plan en matière de climat et poursuit une démarche durable qui s'inscrit dans le respect de la biodiversité et qu'elle entend se donner les moyens de leur réussite ;

Considérant que le 11^e arrondissement de Paris est structurellement un des arrondissements le moins doté en espaces permettant l'émergence de la biodiversité tant en superficie absolue qu'en surface par habitant ;

Considérant qu'un nombre croissant d'habitants, d'associations et de commerçants du onzième arrondissement sont conscients de la fragilité de la biodiversité et de l'intérêt de la préserver et de la développer ;

Sur le mon rapport ;

Sur la proposition de Monsieur le Maire Patrick BLOCHE, Messieurs Francis DURAN-FRANZINI, Stéphane MARTINET, Georges SARRE, Jacques DAGUENET, Madame Khédidja BOURCART et de l'ensemble de la majorité municipale ;

Le Conseil du 11^e arrondissement émet le vœu que les associations qui agissent pour la préservation et le développement de la biodiversité dans le 11e arrondissement, mettent en place au sein du CICA 11, un groupe de travail leur permettant d'échanger des informations, leurs expériences et éventuellement mutualiser des moyens. En lien étroit avec la Municipalité, ce groupe conduira ou fera réaliser une étude permettant d'identifier des sites s'accompagnant de projets urbanistiques et/ou d'aménagement d'espaces verts afin d'y créer des mares et des jardins en terrasse dans le 11e arrondissement.

M. le Maire : « Je mets le vœu aux voix. »

Nombre de votants : 22 dont 4 ayant donné pouvoir

Mise aux voix la délibération vœu est adoptée à l'unanimité

-*-

M. le Maire : « Je vous remercie tous de votre participation et je clos la séance. »

A 22h30 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée